

VALEURS FONDAMENTALES

VALUE AT OUR CORE

Rapport de 2014 - Cap sur le Développement Durable



Freeport-McMoRan Inc. (Freeport-McMoRan ou la Société) est une société active en ressources naturelles, ayant son siège social à Phoenix, Arizona. La Société gère d'importants actifs à long terme et diversifiés géographiquement, avec d'importantes réserves prouvées et probables en cuivre, or, molybdène, cobalt, pétrole et gaz naturel. Freeport-McMoRan possède un portefeuille dynamique de projets d'exploitation, d'extension et de croissance dans l'industrie du cuivre. Freeport-McMoRan est également le plus grand producteur au monde de molybdène, et un important producteur d'or, de pétrole et de gaz naturel.

Le portefeuille d'actifs de métaux de Freeport-McMoRan comprend la zone minière de Grasberg en Indonésie, un des plus grands gisements au monde d'or et de cuivre; des opérations minières significatives dans les Amériques, incluant le grand bassin minier de Morenci en Amérique du Nord et l'exploitation de Cerro Verde en Amérique du Sud; ainsi que la zone minière de Tenke Fungurume en République Démocratique du Congo.

Le portefeuille en pétrole et gaz naturel de Freeport-McMoRan se compose également d'un potentiel de croissance dans les eaux profondes du Golfe du Mexique, d'installations établies de production pétrolière dans les parties terrestres et offshore de la Californie, d'importantes ressources terrestres en gaz naturel dans la zone de schiste de Haynesville en Louisiane et d'une production de gaz naturel dans la région de Madden dans le Wyoming Central. Elle occupe une position de premier plan dans la nouvelle aire d'exploitation gazière dans le Tertiaire Inférieur/Crétacé située dans les eaux peu profondes du Golfe du Mexique et dans les zones terrestres de la Louisiane méridionale.

CADRE DU RAPPORT

Le présent rapport "Cap sur le Développement Durable" (*Working Toward Sustainable Development - WTSD*) de 2014 est destiné à fournir aux parties prenantes des informations succinctes sur nos programmes de développement durable, y compris sur les politiques, systèmes et données sur les performances. Des informations supplémentaires se trouvent sur notre site internet fcx.com, avec notamment à la page 35 la tendance sur cinq ans des paramètres de performance. Les données contenues dans le présent rapport présentent les opérations les plus importantes des filiales minières de Freeport-McMoRan: Freeport Minerals Company (FMC) et PT Freeport Indonesia (PTFI) pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014. En 2014, nous avons finalisé la vente de nos 80% dans les exploitations de mines de cuivre de Candelaria et Ojos del Salado qui ne sont pas incluses dans le présent rapport. Notre filiale pétrolière et gazière Freeport-McMoRan Oil & Gas LLC (FM O&G) est incluse dans le présent rapport où cela est indiqué. Les données concernant la main-d'œuvre sont présentées à fin 2014.

INITIATIVE DE REPORTING GLOBAL

Le présent rapport est conforme, pour la septième année consécutive, aux lignes directrices de la *Global Reporting Initiative (GRI) G3* et, pour la cinquième année consécutive, aux exigences de la version 3.0 du Supplément du Secteur Mines et Métaux (*Mining and Metals Sector Supplement*). Un index du contenu *GRI* se trouve sur notre site internet. Nous avons aligné le présent rapport ainsi que le contenu référencé dans l'index du contenu de la *GRI*, au niveau A+ des lignes directrices *GRI G3*. Nous nous préparons en vue de rédiger à partir de 2015 un rapport conforme aux valeurs fondamentales des lignes directrices *GRI G4*.

CERTIFICATION EXTERNE

Depuis 2005, Freeport-McMoRan a eu recours à une certification indépendante pour ses rapports annuels de développement durable. Dans toute la Société, le Cadre de Développement Durable du

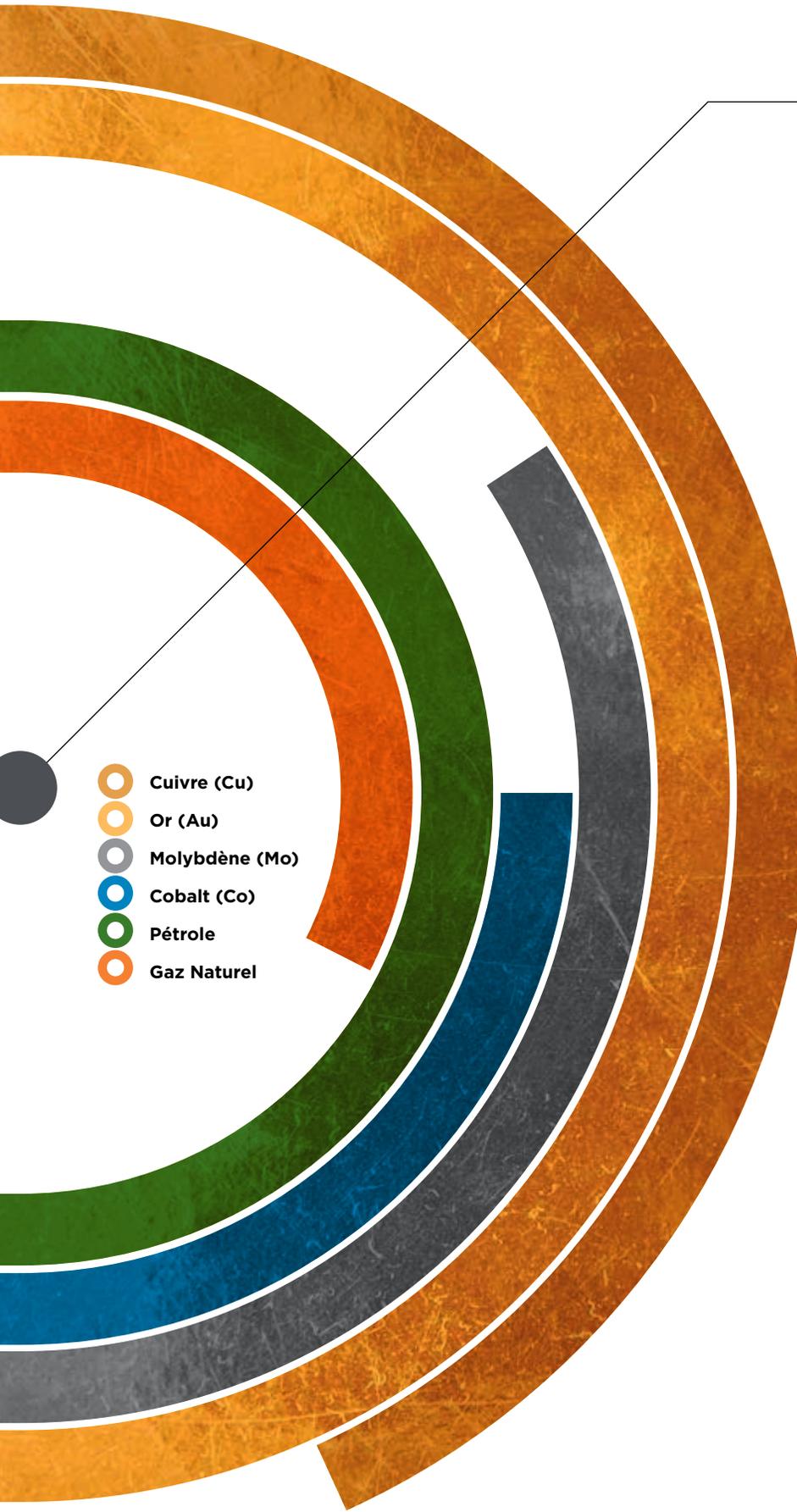
ICMM
International Council
on Mining & Metals

Conseil International des Mines et Métaux
(*International Council on Mining & Metals – ICMM*) est mis en œuvre en tenant compte des dix Principes de Développement Durable (*Sustainable*

Development Principles). La certification externe de notre rapport *WTSD 2014* a été réalisée par Corporate Integrity conformément à la Procédure de Vérification du Cadre de Développement Durable (*Sustainable Development Framework Assurance Procedure*) de l'*ICMM*. Depuis 2009, la certification externe sur site a été réalisée sur tous les sites miniers en activité. Nous poursuivons la certification externe sur site pour des exploitations importantes tous les trois ans au moins, avec une fréquence plus importante pour les exploitations présentant des risques ou opportunités de durabilité plus élevés. La déclaration de certification 2014 est reprise à la page 36.

MISE EN GARDE

Dans ce rapport figurent des déclarations prospectives dans lesquelles nous abordons des paramètres qui selon nous pourraient affecter les performances à venir. Par déclarations prospectives sont entendues toutes déclarations autres que des faits établis, tels que les déclarations concernant la prévision des volumes de production et de vente. Nous mettons en garde nos lecteurs sur le fait que les résultats réels peuvent différer sensiblement des résultats anticipés ou projetés dont il est fait mention dans les déclarations prospectives. Des facteurs importants pouvant être à l'origine de cette différence sont décrits dans le rapport annuel de Freeport-McMoRan sur le formulaire 10-K pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2014, déposé auprès de la "Securities and Exchange Commission" et disponible sur notre site internet fcx.com.



- Cuivre (Cu)
- Or (Au)
- Molybdène (Mo)
- Cobalt (Co)
- Pétrole
- Gaz Naturel

NOS VALEURS FONDAMENTALES

Les ressources minières développées et fournies par le personnel de Freeport-McMoRan sont l'essence d'une société qui vise les valeurs à long terme. Ces minéraux constituent le fondement de l'infrastructure, sont des éléments essentiels du progrès et alimentent l'économie mondiale. Une gestion responsable et un partenariat solide entre les parties prenantes constituent une base indispensable pour créer de la valeur et contribuer au développement durable.

TABLE DES MATIÈRES

- 4 Lettre aux parties prenantes
- 6 Notre approche
- 10 Domaines d'intervention pour le développement durable
- 12 Objectifs de performance
- 13 Main-d'œuvre
- 15 Sécurité et santé au travail
- 18 Ethique des affaires
- 20 Droits humains
- 23 Communautés
- 28 Environnement
- 35 Données sur les tendances
- 36 Déclaration de certification



OPÉRATIONS

LES MINES

	AMÉRIQUE DU NORD	AMÉRIQUE DU SUD	INDONÉSIE	AFRIQUE	TOTAUX CONSOLIDÉS
RÉSERVES	Cu 35,6 millions de livres	Cu 31,8 millions de livres	Cu 29,0 millions de livres	Cu 7,1 millions de livres	Cu 103,5 millions de livres
AU	Au 0,3 millions d'onces	Mo 0,7 millions de livres	Au 28,2 millions d'onces	Co 0,9 millions de livres	Au 28,5 millions d'onces
12/31/14	Mo 2,4 millions de livres				Mo 3,1 millions de livres
					Co 0,9 millions de livres

PÉTROLE ET GAZ

ÉTATS-UNIS

Pétrole	278 millions de barils
Gaz naturel	610 milliards de pieds cube
Liquide de gaz naturel	10 millions de barils
390 millions de barils équivalent pétrole	

TENKE FUNGURUME, REPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

GRASBERG, INDONÉSIE

RÉCAPITULATIF DES CONTRIBUTIONS ÉCONOMIQUES CLÉ PAR RÉGION D'OPÉRATIONS

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 (millions de dollars \$)	Amérique ^a du Nord	Amérique du Sud	Indonésie	Europe	Afrique	Autres pays	Total
Paiements aux fournisseurs	\$ 4 129	\$ 1 032	\$ 1 219	\$ 2 706	\$ 529	\$ –	\$ 9 615
Salaires et avantages sociaux des employés	1 666 ^b	443	564	105	126	5	2 909
Paiements aux investisseurs:							
Dividendes	1 305	340	1	–	55	–	1 701
Intérêts	832	11	12	13	–	–	868
Paiements aux gouvernements ^c	753	646	284	13	43	–	1 739
Investissements dans les communautés ^d	72	9	92	–	25	–	198
Contributions économiques directes	\$ 8 757	\$ 2 481	\$ 2 172	\$ 2 837	\$ 778	\$ 5	\$ 17 030
Dépenses d'investissement^e	\$ 4 271	\$ 1 785	\$ 935	\$ 65	\$ 159	–	\$ 7 215

Remarque: Ces montants ont été extraits principalement du segment des données du Rapport public de Freeport-McMoRan selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), consultez les pages 188-192 de notre rapport 10-K de 2014.

a. Comprend les résultats de la maison-mère

b. Comprend les salaires et avantages sociaux des employés capitalisés aux propriétés pétrolières et gazières de FM O&G d'un total de 100 millions dollars américains.

c. Ne comprend pas les taxes sur les salaires des employés, les dividendes, les taxes immobilières et autres taxes incluses dans les paiements aux fournisseurs et les dividendes. Un rapprochement avec les prévisions de paiement en espèces aux gouvernements, pour l'exercice 2014, présentée à la page 19, est disponible sur notre site Web.

d. Veuillez-vous référer à la page 23 de ce rapport pour une description de nos investissements dans les communautés.

e. Comprend les coûts des projets d'immobilisations, qui comprend des paiements supplémentaires aux fournisseurs, les salaires et les avantages sociaux des employés, et les paiements aux fournisseurs de capitaux.

À NOS PARTIES PRENANTES

Nous sommes heureux de vous présenter notre Rapport 2014 Cap sur le Développement Durable qui met en évidence nos programmes de responsabilité d'entreprise et rend compte de notre travail avec les parties prenantes concernant les défis fondamentaux auxquels nous sommes confrontés. Le thème du rapport de cette année, "Valeurs Fondamentales", résume la vision optimiste que nous avons de nos actifs en ressources naturelles à grande échelle et diversifiée au point de vue géographique et notre volonté de générer de la valeur à long terme grâce à une continuité dans la gestion efficace des opérations et dans l'exécution des plans de développement en vue d'obtenir pour l'avenir croissance et rendements financiers. Pour cette création de valeur, un partenariat solide entre les parties prenantes est indispensable.

La sécurité des 80 000 hommes et femmes qui constituent notre personnel n'a cessé d'être notre priorité absolue et la préoccupation majeure de notre équipe dirigeante. En 2014, nous avons enregistré le taux d'accidents enregistrables le plus bas de l'histoire de la Société. Cependant, nous devons malheureusement déplorer sept accidents mortels, dont six sur nos exploitations de Grasberg en Indonésie. Nous avons évalué les circonstances de ces décès, ainsi que nous le faisons chaque fois, pour comprendre les causes et déterminer comment améliorer et renforcer le contrôle critique au sein de nos opérations. Notre but est d'éliminer, là où c'est faisable, tout risque potentiel de préjudice grâce à l'amélioration des contrôles techniques. Notre travail avec les experts de la sécurité industrielle vise à améliorer notre Initiative de Prévention des Accidents Mortels (*Fatality Prevention Initiative*) et à éliminer tout accident mortel sur les lieux de travail.

Nous avons de belles perspectives de croissance grâce à notre portefeuille actuel, nous permettant de continuer à développer notre réseau actuel de relations et de partenariats. Nous nous engageons, grâce à nos opérations, à fournir des avantages significatifs et durables aux communautés locales et aux gouvernements. Que ce soit au niveau de nos projets d'infrastructures hydrauliques au Pérou, de nos

programmes de santé publique de classe internationale en RDC et en Indonésie ou de nos initiatives de formation complète aux États-Unis, nous investissons partout où nous pensons pouvoir contribuer de façon durable, tant pour des besoins ponctuels que pour des besoins à long terme. Étant donné la longue espérance de vie opérationnelle de nos mines, nous comptons investir dans les communautés locales pendant de nombreuses années.

En 2014, nous avons réalisé une extension majeure de notre mine phare de Morenci en Arizona et avons progressé dans nos activités de construction, de manière à tripler la taille de nos opérations de Cerro Verde au Pérou, avec une fin probable des travaux prévue pour la fin d'année 2015. Les technologies modernes de broyage utilisées pour ces projets permettront de réduire considérablement les besoins en énergie par tonne broyée par rapport aux anciens

systèmes. Nous sommes en train de remettre en état les turbines d'une station hydroélectrique en RDC, augmentant la fiabilité du réseau électrique en nouvelle génération avec émission zéro dans la province de Katanga où Tenke Fungurume Mining opère. Nos exploitations minières en climats arides continuent à se concentrer sur une utilisation efficace de l'eau et maintiennent un taux élevé d'utilisation d'eau recyclée.

Début 2015, nous avons revu nos politiques Environnement, Sécurité et Santé, et Communautaire, qui énoncent nos engagements dans le cadre actuel de fonctionnement. Le respect

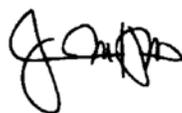
des droits humains fait depuis longtemps partie de l'engagement de Freeport-McMoRan et notre politique des Droits Humains a aussi été mise à jour pour s'aligner avec les pratiques de diligence sur les droits humains énoncées dans les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme (*United Nations Guiding Principles on Business and Human Rights*), y compris une évaluation des risques et des répercussions. Notre Etude d'Impact sur les Droits Humains (*Human Rights Impact Assessment*), réalisée récemment au niveau de l'entreprise, montre l'évolution de nos programmes.

Nous nous engageons, grâce à nos opérations d'exploitations, à fournir des avantages significatifs et durables aux communautés locales et aux gouvernements.

Tandis que nous visons à répondre aux exigences globales en ce qui concerne nos produits, l'intérêt pour la performance environnementale et sociale augmente dans la chaîne des valeurs. Nous avons créé une équipe de gestion des produits, multidisciplinaire et géographiquement diversifiée, afin de répondre à l'augmentation des exigences en matière d'approvisionnement responsable et de conformité, ainsi qu'en matière d'attentes de la part du monde de l'entreprise, de la communauté et des clients. Nous continuons à fidéliser clients, associations professionnelles et autres parties prenantes au contexte commercial et à la qualité de nos opérations et produits, ce qui est essentiel pour garantir un développement durable.

Pour conclure, nous aimerions remercier notre personnel de son excellent travail, son dévouement et son engagement à garantir le succès. Nous voudrions aussi exprimer notre plus sincère gratitude envers notre conseil d'administration pour sa sagesse, sa capacité de jugement et ses conseils en matière de développement durable.

Avec nos meilleures salutations,



JAMES R. MOFFETT

Président du Conseil
d'administraion



RICHARD C. ADKERSON

Vice-Président du Conseil
d'administration
Président du Comité de direction et
Directeur général



JAMES C. FLORES

Vice-Président du Conseil
d'administration
Président du Comité
de direction et Directeur général
Freeport-McMoRan Oil & Gas LLC



Le 10 juin 2015

Cégulièrement, nous participons à différentes réunions au cours desquelles de multiples parties discutent d'une série de problèmes importants rencontrés dans le secteur minier. Certains disent que le secteur doit faire face à des défis extrêmes à court et moyen terme et qu'il doit adopter de nouveaux modèles économiques, développer l'innovation, collaborer avec les collectivités, et trouver de nouveaux moyens pour fidéliser les parties prenantes.

Chez Freeport-McMoRan, l'avenir est très prometteur. Avec un portefeuille dynamique d'actifs miniers à long terme, nous sommes prêts à répondre à la demande de la société en matière de cuivre – un matériau fondamental utilisé dans de nombreux produits sur lequel comptent les consommateurs où qu'ils soient, y compris ceux à travers le globe qui cherchent à améliorer leur qualité de vie. En tant que compagnie minière de premier plan, nous reconnaissons les défis auxquels nous devons faire face. Nous sommes conscients que nous devons travailler dur pour améliorer nos opérations parce que les mines du futur exigent une technologie innovante à moindre coût, un engagement accru des parties prenantes combiné à un partenariat privé/public en vue d'investissements sociaux, et une capacité de réaction face aux risques et occasions qui peuvent compromettre notre développement en temps opportun.

Les principes d'une production sûre nous fournissent une base solide sur laquelle nous pouvons bâtir des mines qui prospéreront pendant plusieurs décennies. Nous profitons d'économies d'échelle et d'efficacité d'investissement en utilisant des technologies qui améliorent la rentabilité. Les employés de Freeport-McMoRan sont les ambassadeurs d'un développement durable au sein de leurs communautés et constituent le lien pour informer les communautés et leur faire accepter nos activités. Grâce aux relations sincères basées sur la confiance et le travail, nos mines continueront de se développer pour le bien de tous ceux qui sont concernés. Vous trouverez dans ce rapport les progrès quotidiens effectués par notre main-d'œuvre concernant des problèmes importants, dont certains sont émergents, concernant notre Société et nos parties prenantes.

Freeport-McMoRan Oil & Gas LLC

Le présent rapport WTSD se focalise d'abord sur les opérations traitant des mines et des métaux qui mettent en place des programmes conformes au Cadre de Développement Durable (*Sustainable Development Framework*) de l'ICMM. Quoique nos exploitations pétrolières et gazières dépassent les limites de ce cadre, FM O&G fonctionne en conformité avec toutes les politiques et structures de gouvernance de Freeport-McMoRan. En travaillant dans le cadre d'une industrie hautement régulée aux Etats-Unis, FM O&G maintient des systèmes certifiés de gestion de sécurité et d'environnement et de procédures d'intervention d'urgence. L'entreprise assure également des mécanismes d'engagement avec les parties prenantes, principalement pour nos exploitations onshore situées à proximité de régions fortement peuplées.

La nature des activités de notre entreprise a un impact sur l'environnement et les communautés autour de nos exploitations. Les effets sont atténués dans la mesure du possible au moyen de mesures de contrôle et d'assainissement à la pointe du progrès. Nous développons des infrastructures, soutenons des efforts en matière de santé, sécurité et éducation, et procurons des emplois locaux et des opportunités locales de développement des affaires. Les métaux que nous produisons sont essentiels pour une société durable, offrant un plus haut niveau de vie. Afin d'approvisionner les générations actuelles et futures en ressources naturelles essentielles, nous suivons les objectifs, principes et politiques que nous nous sommes fixés, et cherchons constamment à améliorer nos programmes de développement durable.

NOTRE APPROCHE COMPORTE TROIS ÉLÉMENTS DE BASE

ÉCONOMIQUE

Améliorer l'expertise opérationnelle et financière, les technologies et la chaîne d'approvisionnement afin de rester une entreprise dynamique et durable.

ENVIRONNEMENTAL

Evaluer constamment les aspects environnementaux tout au long du cycle de vie d'un projet, afin de minimiser les effets négatifs et d'encourager les opportunités.

SOCIAL

Assurer la sécurité, respecter et faire respecter les droits humains. Dialoguer ouvertement et en toute transparence avec les parties prenantes internes et externes, et respecter nos engagements pour construire un climat de confiance. Ceci accroît notre aptitude d'obtention de permis d'opérer, et garantit une main-d'œuvre dévouée.

PRINCIPES DE CONDUITE DES AFFAIRES

L'approche est basée sur les valeurs globales détaillées dans les Principes de Conduite des Affaires (*Principles of Business Conduct*), qui énoncent le système global des principes que notre main-d'œuvre doit suivre dans toutes les activités – qu'il s'agisse de respecter les lois et d'éviter les conflits d'intérêt ou de développer des relations positives dans les communautés locales. Le Code de Conduite du Fournisseur (*Supplier Code of Conduct*) de Freeport-McMoRan énonce les attentes des partenaires dans la chaîne d'approvisionnement en matière de sécurité, anti-corruption, environnement et droits humains.

Les politiques de soutien, de même que les normes et initiatives externes, forment le cadre général dans lequel s'inscrivent nos programmes de développement durable. Ce cadre est soutenu par le système de gouvernance et de gestion internes qui fournit les détails sur la manière dont nous opérons.

GOVERNANCE

Le conseil d'administration de Freeport-McMoRan (le conseil) dans son ensemble est chargé de la surveillance des risques, et certains domaines sont supervisés par les comités restreints du conseil sous le contrôle du conseil complet. Dans son rôle de surveillance des risques, le conseil examine, évalue et discute avec les membres appropriés de la direction de la pertinence des politiques de gestion des risques conçues et mises en œuvre par la direction pour identifier, juger, gérer et atténuer les risques importants encourus par la Compagnie. De plus, tel qu'il est stipulé dans les Principes de Conduite des Affaires (*Principles of Business of Conduct*), le conseil cherche à donner l'impulsion d'en haut pour exprimer son engagement en matière de comportement éthique.

Dans certaines matières de risques, des Comités émanant du conseil assistent le conseil pour faire face à ses tâches de supervision. Dans ces matières, chaque Comité doit régulièrement faire rapport au conseil complet. Le Comité de Responsabilité d'Entreprise (*Corporate Responsibility Committee*) de notre conseil est chargé de la supervision des politiques et programmes de gestion des risques associés aux programmes et politiques en matière de sécurité et de santé, de politique environnementale et de leur mise en œuvre, des politiques et pratiques en matière de droits humains, des programmes en matière de santé publique et en matière médicale, des politiques et pratiques communautaires, des relations avec les gouvernements et les parties prenantes et des programmes d'investissements sociaux et de développement durable, des dons de bienfaisance, et des pratiques de dépenses et d'activités politiques. Le Comité examine les indicateurs clés de performance et reçoit des rapports concernant les problèmes et défis survenant dans ces matières.

En 2014, le Comité de Responsabilité d'Entreprise (*Corporate Responsibility Committee*) a reçu divers rapports et étudié de nombreux points, en particulier du point de vue de la sécurité, notamment les causes profondes des accidents mortels, les mesures correctives mises en œuvre pour prévenir les accidents à l'avenir, les améliorations

apportées au programme de prévention des accidents mortels et aux procédures et pratiques de sécurité. En outre, au cours de l'exercice, le Comité de Responsabilité d'Entreprise (*Corporate Responsibility Committee*) a examiné l'audit environnemental externe de 2014 des opérations PTFI, les services de santé publique incluant nos programmes de prévention de la malaria en Indonésie et en RDC, et les efforts d'intervention en ce qui concerne le choléra et le programme d'assainissement des eaux en RDC, les dépenses et programmes sociaux globaux, les efforts d'engagement pour la communauté, la restauration et l'amélioration de l'habitat, les programmes de préservation de la nature sponsorisés par la Société, et les pratiques d'activités et de dépenses politiques. Le Comité de Responsabilité d'Entreprise (*Corporate Responsibility Committee*) est sous le contrôle du conseil, qui assure une supervision générale de toutes matières, y compris celles de la viabilité économique de la Société – élément premier dans notre approche en vue d'un développement durable.

Le conseil prône une communication ouverte et totale entre la haute direction et le conseil, essentielle pour une surveillance efficace des risques. Notre président et nos vice-présidents se réunissent régulièrement avec la haute direction et abordent de nombreux points, notamment les stratégies commerciales, les opportunités, les risques et enjeux clés auxquels la Société doit faire face, de même que les stratégies de prévention des risques. Le Comité supervise la direction stratégique de la Société, et ce faisant étudie les risques et avantages potentiels liés à notre activité, et supervise le développement et la gestion des risques qui affectent nos objectifs stratégiques.

Le programme de rémunération des cadres est conçu et géré par le Comité de Rémunération (*Compensation Committee*) indépendant du conseil. En 2014, le Comité a développé un protocole d'évaluation pour mesurer les performances sociales et environnementales en 2015. Pour ce protocole, le Comité prend en considération la performance environnementale par rapport aux pénalités environnementales, aux signalements de déversements et de rejets et aux avis d'infraction. En ce qui concerne la catégorie de la responsabilité sociale, le Comité a pris en considération une étude d'impact des droits humains au niveau de l'entreprise pour continuer à intégrer, dans nos programmes, les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme (*UN Guiding Principles on Business and Human Rights*), l'investissement dans les programmes communautaires, et les réactions de tiers et la reconnaissance des programmes de développement durable. Le niveau de sécurité, mesuré par le taux total d'accidents enregistrables, continue à être évalué dans le cadre du programme de rémunération des cadres.

ÉQUIPE DE RESPONSABLES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Équipe de Responsables du Développement Durable (*Sustainable Development Leadership Team*) de Freeport-McMoRan fournit des orientations stratégiques et opérationnelles sur les engagements en matière de développement durable. Cette équipe est sous le contrôle de Vice-Président exécutif et du Directeur général chargé de l'administration, et est dirigée par le Vice-Président des services environnementaux et de développement durable. Elle comprend les présidents des divisions de l'entreprise et les cadres de la sécurité, de la chaîne d'approvisionnement, des ressources humaines, de la vente, de la conformité et de l'aménagement et gestion de l'eau.

Au cours de 2014, l'équipe a examiné et traité des questions et projets importants, notamment:

- Mises à jour des politiques Santé et Sécurité, Environnement, Droits Humains et Communautaire (*Health and Safety, Environmental, Human Rights and Community*) en vue de refléter l'engagement actuel de la Société dans le programme de développement durable
- Examen du processus et des résultats de l'Étude d'Impact sur les Droits Humains (*Human Rights Impact Assessment – HRIA*) réalisée au niveau de l'entreprise et planning pour un *HRIA* sur le site de notre exploitation TFM en RDC
- Suivi des nouvelles réglementations et initiatives en matière de gestion des produits et d'accès aux marchés
- Examen des projets à long terme de gestion d'approvisionnement de l'eau
- Examen des priorités en fonction de l'importance dans le reporting, en tenant compte de l'avis des parties prenantes, en vue de préparer le rapport conformément aux lignes directrices *GRI G4* commençant par le rapport *WTSD* de 2015
- Mise en œuvre du Cadre de Développement Durable (*Sustainable Development Framework*) de l'*ICMM*, comprenant les observations et recommandations de notre programme externe de certification sur site
- Évaluation de nombreuses matières et connaissances grâce à la participation *peer to peer* avec des associations pluri-industrielles axées sur le développement durable

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

La planification dans le temps et le cycle de vie d'un projet peuvent couvrir plusieurs décennies. Un engagement rapide et efficace avec les parties prenantes est essentiel pour créer des opportunités mutuelles et réduire le risque d'impact sur la durabilité des programmes. En conséquence, la Société cherche à établir des partenariats stratégiques avec les gouvernements hôtes, les communautés et les partenaires au développement en vue d'assurer la viabilité de nos projets tout en créant des bénéfices significatifs pour les parties.



L'ancien Ministre de l'Énergie et des Mines du Pérou, Eleodoro Mayorga (troisième à partir de la gauche), et la direction de Cerro Verde observent la construction d'une usine de traitement des eaux usées en vue d'améliorer la qualité des eaux dans la région d'Arequipa. L'usine complètera l'approvisionnement actuel en eau afin de soutenir l'extension des installations du concentrateur à 360 000 tonnes métriques de minerai par jour.

Le Département Développement Durable (*Corporate Sustainable Development Department*) de Freeport-McMoRan et les cadres supérieurs travaillent régulièrement avec des organisations de communautés socialement responsables des investissements et des organisations non gouvernementales (*ONG*) au moyen de rencontres, de visites de sites, de téléconférences, d'enquêtes par email et de conférences. En 2014, une équipe s'est engagée avec plus de 50 organisations d'investisseurs, des analystes de développement durable, des institutions bancaires et des *ONG* sur des matières comprenant la prévention des accidents mortels, la gestion de l'environnement, la transparence des revenus, les droits humains, les programmes de relocalisation, les ressources en eau et le développement communautaire.

Nos équipes opérationnelles travaillent régulièrement avec des parties prenantes des communautés, des institutions de développement et des *ONG*. Les opérations minières assurent un engagement communautaire et des plans de développement de cinq ans, qui identifient les parties affectées ou intéressées et les programmes appropriés pour l'engagement et la consultation en cours. Les problèmes causés par l'engagement des parties prenantes contribuent à donner des informations sur les risques et opportunités identifiés dans chaque registre de risques pour chaque opération de développement durable, et contribuent à développer des stratégies de développement social. Il en résulte des engagements avec des centaines d'entités à travers des fondations communautaires, des systèmes de gestion des plaintes, des ateliers, des groupes de participation ou de discussion, des assemblées et des études dans les municipalités. L'engagement avec les parties prenantes passe aussi par des processus réglementaires de consultation avec les gouvernements locaux et les groupes communautaires, y compris les populations autochtones, comme faisant partie des plans d'extension de notre activité d'exploitation du cuivre.

GESTION DES PRODUITS

L'intérêt pour la performance environnementale et sociale est en train d'émerger au sein de groupes de parties prenantes. Nous voyons cette tendance comme une occasion d'éveiller les consciences sur l'importance essentielle de nos produits pour un développement



Production d'hydroxyde de cobalt à Tenke Fungurume Mining

durable de même que sur la performance de nos opérations. Cependant, nous voulons communiquer de façon effective et efficace, et sommes conscients que certaines réglementations, politiques, initiatives ou demandes d'information concernant nos produits ou la durabilité de nos opérations, peuvent être redondantes ou inutiles.

Si nous voulons continuer à être une entreprise viable, nous devons maintenir l'accès à long terme de nos produits sur le marché. A cet effet, nous avons mis sur pied une équipe de coordination multifonctionnelle qui se coordonne régulièrement en vue d'un programme comprenant:

- Réactivité face aux demandes d'information de due diligence de la part des membres de la chaîne
- Analyse et contribution au sujet des nouvelles réglementations, politiques ou initiatives
- Suivi et liaison sur les travaux de gestion du produit par l'International Copper Association, ICMM, Cobalt Development Institute, International Molybdenum Association et autres organisations
- Communications proactives dans la chaîne avec les autres parties prenantes concernant respectivement la gestion commune et les qualités de performance durable de nos produits et opérations
- Exigences de conformité obligatoire

Alors que la fonction de gestion des produits est contrôlée par le Vice-Président des Services Environnement et Développement Durable (*Environmental Services and Sustainable Development*), elle est coordonnée avec les équipes de vente. Nous travaillons aussi bien en aval avec les clients qu'avec les organisations gouvernementales internationales dans le domaine du développement durable et traitons des intérêts spécifiques à la santé publique et à l'environnement, qui affectent l'accès aux marchés de nombreux produits.

AUDITS ET ÉVALUATIONS

Afin de garantir le respect de nos engagements et objectifs, nous mettons en œuvre un ensemble de programmes et d'audits d'évaluation, ainsi qu'un programme annuel de certification sur site du Cadre de Développement Durable (*Sustainable Development Framework*) de l'ICMM. Chaque opération importante subit, au moins tous les deux ans, une vérification interne en profondeur (y compris les sous-traitants) des politiques environnementales, de santé et de sécurité au travail. Nos opérations sont également régulièrement contrôlées par des organismes de contrôle ou des ministères des gouvernements hôtes. Les systèmes de gestion de la santé et de

la sécurité, ainsi que les systèmes de gestion environnementale de nos opérations, reçoivent une certification indépendante en vue, respectivement, de l'*Occupational Health and Safety Assessment Series (OHSAS) 18001* et de l'*International Organization for Standardization (ISO) 14001*. Ces systèmes englobent un suivi des actions correctives et préventives concernant les résultats d'audit interne et externe. L'audit environnemental externe le plus récent à PTFI a été réalisé en 2014 et un résumé des résultats est disponible sur notre site internet. En outre, des consommateurs et des institutions financières demandent de temps à autre de mener des audits ou évaluations axés sur le développement durable dans certaines installations en fonction de l'emplacement géographique et du stade de cycle de vie. Dans le cadre de la progression dans la mise en œuvre des Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme (*UN Guiding Principles on Business and Human Rights*), nous avons entamé une étude d'impact des droits humains au niveau du site de l'exploitation TFM en RDC.

REGISTRE DES RISQUES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Cadre de Développement Durable (*Sustainable Development Framework*) de Freeport-McMoRan est conçu pour concorder avec celui de l'ICMM et mis en œuvre en s'adaptant aux facteurs et influences spécifiques à chaque site. Depuis 2009, notre cadre a continué à changer et à mûrir au fur et à mesure de sa mise en œuvre dans les opérations. Le processus du Registre des Risques liés au Développement Durable (*Sustainable Development Risk Register*) est essentiel au cadre du développement durable, car il permet de hiérarchiser dans la chaîne des valeurs les opportunités et enjeux sociaux, économiques, environnementaux et sécuritaires, en fonction de leur répercussion possible sur l'entreprise et de leur importance aux yeux des parties prenantes. Dans le cadre de ce processus, les équipes locales de gestion utilisent une matrice avec des catégories de conséquences, incluant les aspects sécuritaires, communautaires, environnementaux et les impacts sur la production. Le Département Développement Durable (*Sustainable Development Department*) travaille avec des équipes de gestion opérationnelle pour étudier les processus ayant pour but d'assurer la hiérarchisation des risques opérationnels et la mise en œuvre d'actions associées et le suivi des plans. Sur base annuelle, une équipe de cadres multifonctionnels examine les Registres de Risques liés au Développement Durable (*Sustainable Development Risk Register*) dans nos principales exploitations. Ce processus fournit un mécanisme qui assure que les profils de risques sont compris par tous, aussi bien au niveau opérationnel qu'au niveau de l'entreprise.

Les champs d'intervention pour la durabilité ont été identifiés à travers le processus de Registre des Risques liés au Développement Durable (*Sustainable Development Risk Register*) et ont été communiqués au Président et au Vice-Président du Comité de Responsabilité d'Entreprise (*Corporate Responsibility Committee*) du conseil. Les champs d'intervention n'ont pas changé de façon significative ces dernières années et sont décrits dans les pages suivantes et tout au long du rapport.



Activité minière artisanale au sein de la concession de TFM

EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE

Les mineurs artisanaux illégaux et les exploitants miniers à petite échelle disposent d'un équipement et d'une expertise limités si bien qu'ils ne peuvent mener une opération sans risque, ce qui peut occasionner des conséquences au niveau social et environnemental, jusqu'à mettre en danger leur propre santé et sécurité. (p. 27)

BIODIVERSITÉ

Nous possédons, louons et gérons de grandes exploitations à travers le monde, certaines étant à l'intérieur ou à proximité de régions à haute biodiversité. Nos opérations sont menées de manière à identifier leurs impacts et, dans la mesure du possible, à mettre en œuvre des actions pour préserver et enrichir la biodiversité, notamment les activités de restauration. (p. 32)

ENGAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Nos programmes de développement social et économique répondent aux attentes des communautés, notamment les groupes vulnérables comme les peuples autochtones, et contribuent à maintenir de bonnes relations et à éviter des interruptions dans les opérations. Cependant, l'instabilité sociale et politique régnant dans les régions où nous opérons peut avoir des répercussions négatives sur les opérations minières. (p. 23)

CORRUPTION

En tant qu'entreprise minière internationale, nos affaires peuvent être affectées par des problèmes de corruption. Nos opérations internationales doivent être conformes à la Loi des États-Unis relative aux Pratiques de Corruption à l'Étranger (*U.S. Foreign Corrupt Practices Act*) et aux lois anti-corruption similaires en vigueur dans les juridictions où nous opérons. Toute violation de ces lois peut entraîner d'importantes pénalités ou amendes d'ordre civil ou pénal, des litiges, des retraits de permis ou de licences, et peut nuire à notre réputation. (p. 18)

GESTION ÉNERGETIQUE

L'utilisation de l'énergie fossile constitue un apport important dans nos opérations et nos revenus, et nos revenus résultent de ventes importantes de pétrole, de liquides de gaz naturel (*natural gas liquids – NGLs*) et de gaz, et d'autres produits basés sur l'énergie fossile. Les nouvelles exigences réglementaires en matière de réduction de gaz à effet de serre peuvent augmenter les coûts et affecter la demande pour nos produits. De nombreux scénarios au sujet des taxes liées au carbone ont été imaginés pour comprendre les répercussions possibles et prédire l'ampleur possible de l'augmentation de nos coûts opérationnels. (p. 28)

DROITS HUMAINS

Nos opérations peuvent être affectées par des impacts résultant de risques pour la sécurité provenant d'activités ou événements tels que l'instabilité politique, les grèves, l'exploitation minière artisanale illégale ou les troubles civils. Les Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits de l'Homme (*Voluntary Principles on Security and Human Rights*) servent de lignes directrices à nos programmes de sécurité et de droits humains, et aux relations entretenues avec la police et les militaires des gouvernements hôtes, et avec les entreprises de sécurité privées. L'entreprise intègre aussi dans ses systèmes les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Entreprises et aux Droits de l'Homme (*UN Guiding Principles on Business and Human Rights*). (p. 20)

RELATIONS DE TRAVAIL

Depuis le 31 décembre 2014, 48% de notre personnel mondial est couvert par des conventions collectives de travail et 28% de notre personnel mondial est couvert par des conventions expirant au cours de l'année 2015, en ce compris la convention couvrant les employés de nos exploitations en Indonésie. Nous continuons à communiquer de façon ouverte avec les employés et les dirigeants des syndicats pour négocier des contrats de travail tout en reconnaissant que des grèves prolongées ou autres arrêts de travail dans les exploitations peuvent affecter dangereusement l'entreprise et les parties prenantes locales et régionales. (p. 14)

GESTION DES PRODUITS

L'équipe de gestion des produits noue des relations aussi bien avec les consommateurs situés en aval qu'avec les organisations gouvernementales internationales sur des thèmes de développement durable. L'équipe s'occupe également des intérêts spécifiques en matière d'environnement et de santé publique qui affectent l'accès aux marchés de nos produits à l'intérieur de la chaîne. (p. 8)

SANTÉ ET SÉCURITÉ

La sécurité du personnel dans toutes nos exploitations est notre priorité absolue. Bien que nous ayons atteint le Taux d'Accidents Enregistrables (*Total Recordable Incident Rate*) le plus bas dans l'histoire de la Société, nous devons déplorer sept accidents mortels en 2014. Nous travaillons sans cesse à éliminer les accidents mortels en identifiant et mettant en œuvre d'importants contrôles renforcés par une formation technique et des communications au personnel. (p. 15)



Contrôle de reblais surchargés recyclés à PTFI

GESTION DES DÉCHÊTS ET DES ROCHES STÉRILES

La gestion du volume des roches stériles, des lixiviats et des déchets produits par les exploitations minières représente des défis et risques majeurs sur le plan de l'environnement, de la sécurité et de la technique. Nous gérons de grandes surfaces de lixiviation et de résidus contenant des matériaux visqueux, qui forment effectivement de grands barrages devant être aménagés, construits et contrôlés pour assurer une stabilité structurelle et éviter les fuites ou les effondrements. Nos digues de tailings en zones arides suivent des programmes de suppression du dégagement de poussière. (p. 30)

APPROVISIONNEMENT ET GESTION DE L'EAU

La plupart de nos opérations en Amérique du Nord et du Sud sont situées dans des zones arides, et l'accès à une eau de qualité est important pour de nombreuses parties prenantes, y compris les communautés locales. Nous avons mis en place des programmes d'utilisation efficace de l'eau et travaillons sur des projets alternatifs d'approvisionnement en eau. Nous avons également mis en place des systèmes de contrôle de drainage des eaux de roches acides. (p. 30)

OBJECTIFS DE PERFORMANCE	Situation en 2014	Description de la Performance en 2014	Date Cible
Ethique de l'Entreprise			
Avec notre module de formation en ligne, former annuellement 90% des effectifs visés qui ont des relations réelles ou possibles avec les autorités gouvernementales au sujet de lois anticorruption, de réglementations et politiques et procédures de la Société.	✓	96% des employés visés ont suivi la formation en ligne anticorruption.	Prévu chaque année
Main-d'Oeuvre			
Accroître le pourcentage de femmes dans les effectifs, y compris leur représentation dans les postes de direction, jusqu'à 15%	X	Les femmes atteignent 10% de nos effectifs et 11% de nos postes de directions, ce qui est relativement inchangé par rapport aux années précédentes.	En cours
Sécurité et Santé			
N'encourir aucun accident mortel ^a	X	En 2014, tristement, la Société a déploré sept accidents mortels dans ses exploitations minières.	Prévu chaque année
Atteindre un taux total enregistrable d'accidents (TRIR) de 0,61 pour l'ensemble de la Société	✓	En 2014, le taux total d'accidents était ^a de 0,56, un record pour la Société	Prévu chaque année
Droits Humains			
N'encourir aucune violation grave ^b des droits humains dans nos exploitations, qu'elle soit causée par des employés ou par des entrepreneurs	✓	Nous n'avons encouru aucune violation grave des droits humains dans nos exploitations, qu'elle soit causée par des employés ou par des entrepreneurs. Pour plus d'information sur nos programmes des droits humains, voyez la page 20 de ce rapport et notre Rapport de 2014 au sujet des Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits de l'Homme (<i>Voluntary Principles on Security and Human Rights 2014 Report</i>) et la Séance plénière (<i>Plenary</i>) sur notre site internet.	Prévu chaque année
Communautés			
Investir (dans l'ensemble) en moyenne 1% des revenus des opérations minières des trois dernières années, dans des programmes communautaires incluant des contributions en nature, comme indiqué dans les comptes annuels consolidés de Freeport-McMoRan (objectif de 199 millions de dollars en 2014)	✓	Environ 198 millions de dollars ont été investis dans des programmes communautaires dans toutes nos opérations (99% de l'objectif), ce qui est relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent malgré la baisse des prix des matières premières.	Prévu chaque année
Mettre en œuvre au moins deux nouveaux programmes communautaires destinés à soutenir le développement de carrière pour les femmes.	✓	Nous avons mis sur pied des programmes visant l'autonomisation économique des femmes, y compris une formation de partenariat pour les femmes américaines d'origine autochtone, un programme de leadership pour les femmes visant à favoriser l'avancement dans les secteurs privé et public, et un programme visant à accroître l'intérêt et les performances pour les filles et les femmes dans les sciences, la technologie, l'ingénierie, les mathématiques (<i>science, technology, engineering and mathematics - "STEM"</i>).	2014
Travailler avec les autorités régionales et locales, les parties prenantes des communautés, le(s) promoteur(s) du secteur privé et les entreprises, pour démarrer dans notre concession de TFM la construction d'infrastructures urbaines et de logements résidentiels dans la Zone de Développement Intégré (<i>Integrated Development Zone</i>), dans le but de soutenir une croissance urbaine durable.	Prévu	En 2014, une Etude Stratégique d'Impact Environnemental et Social (<i>Strategic Environmental and Social Impact Assessment - "SESA"</i>) a été conduite autour du concept de Zone de Développement Intégré (<i>Integrated Development Zone - "IDZ"</i>). Les stratégies de gestion des risques en matière de développement durable issues du SESA ont été incorporées dans la conception du projet IDZ.	2016
Environnement			
N'encourir aucun accident environnemental significatif (taux de trois ou plus dans le Registre des Risques liés au Développement Durable) (<i>Sustainable Development Risk Register</i>)	✓	Aucun incident significatif environnemental n'a été recensé. Nous avons eu 14 fuites ou rejets miniers à signaler aux organismes nationaux sur la base de règlements applicables.	Prévu chaque année
N'encourir aucune pénalité de plus de 100 000 dollars	✓	Nos exploitations n'ont subi aucune pénalité excédant 100 000 dollars.	Prévu chaque année

a. Inclut FM O&G

b. En droit international, il n'existe pas de définition uniforme concernant les violations graves des droits humains, cependant, le rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies (*United Nations Office of the High Commissioner*), "*The Corporate Responsibility to Respect Human Rights - An Interpretive Guide*" contribue à identifier les violations de ce type.

En tant que société de premier plan dans le secteur des ressources naturelles, nous continuons à étudier des projets d'extension importants, et nos programmes de forage d'exploration continuent à identifier les possibilités d'augmenter les réserves et d'accroître la production. La capacité à atteindre nos objectifs professionnels dépend de la réussite en matière de recrutement et de rétention d'employés talentueux. Nous offrons non seulement une rémunération et des avantages concurrentiels, mais aussi un développement personnel et professionnel tout au long de la carrière des employés.

RECRUTEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES

Des efforts sont consentis pour engager du personnel local, car cette pratique incorpore les cultures locales dans nos systèmes de travail et vient compléter, directement et indirectement, notre engagement envers le développement économique local. Ainsi, dans la plus importante de nos exploitations, PTFI, située dans la lointaine province de Papouasie en Indonésie, notre politique est de donner la priorité au recrutement des Papous autochtones. A fin 2014, 99% des employés PTFI étaient des Indonésiens et 35% parmi eux étaient des Papous autochtones (contre 32% au cours des trois années précédentes). Dans notre exploitation de TFM, située en RDC, 98% de nos employés sont des citoyens congolais.

Nos programmes régionaux de formation technique préparent les membres des communautés locales à exercer des métiers liés à l'exploitation minière, même si les apprentis n'ont aucune obligation de travailler au sein de la Société. Le *Nemangkawi Mining Institute* situé en Papouasie en Indonésie a placé à ce jour plus de 2.300 apprentis à des postes permanents d'employés ou de sous-traitants au PTFI, dont plus de 90% sont des Papous autochtones. Tandis que PTFI se prépare à passer d'un système d'exploitation minière à ciel ouvert à un système d'extraction souterraine, Nemangkawi passe aussi du recrutement de nouveaux employés à la formation d'employés existants.

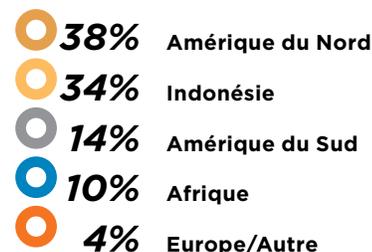
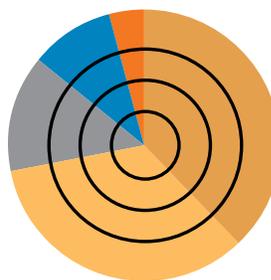
Notre programme de formation technique au sein de la tribu apache de San Carlos en Arizona, le premier du genre entre Freeport-



Les employés participent à un cours interactif de deux jours intitulé *Conversations Cruciales (Crucial Conversations)* au cours duquel ils apprennent les techniques pour favoriser les échanges entre co-travailleurs, y compris les supérieurs. Le programme d'Apprentissage et de Développement du Leadership (*Learning and Leadership Development*) de Freeport-McMoRan offre des cours destinés à améliorer la productivité et l'efficacité au travail.

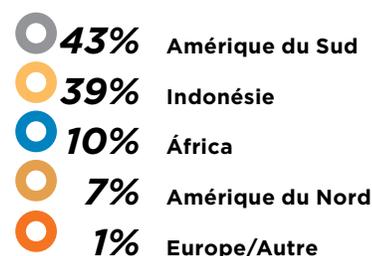
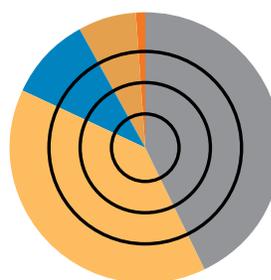
EMPLOYÉS

Approximativement 35 000



SOUS-TRAITANTS*

Approximativement 46 300



* L'augmentation récente du nombre de sous-traitants est principalement due aux projets d'extension d'installations existantes dans l'industrie minière.

McMoRan et une tribu d'Américains autochtones, a pour but d'accroître la capacité d'insertion et les compétences des étudiants apaches qui sont confrontés à un taux élevé de chômage dans leur communauté. Ce programme vise à former et diplômer des étudiants dans l'utilisation de matériel lourd et en matière d'entretien industriel. Au cours de l'année 2014, un total de 452 étudiants a commencé la formation et 171 l'ont réussie – 75% d'entre eux ont déjà été engagés ou sont en train d'être recrutés par la Société. Environ 290 Américains autochtones sont maintenant employés dans nos exploitations aux États-Unis, soit une augmentation de plus de 40% par rapport aux trois dernières années.

L'extension de l'usine de Cerro Verde, qui deviendra le plus grand concentrateur au monde, est prévue pour la fin 2015. A cet effet, Cerro Verde a commencé à recruter du personnel, en donnant la préférence aux habitants de la région d'Arequipa. Cerro Verde entretient aussi un partenariat avec "TECSUP", le premier institut au Pérou de formation technique, dans le cadre de ses efforts visant à former des membres des communautés à l'industrie minière. En 2014, Cerro Verde a collaboré avec TECSUP pour mettre au point un programme de formation destiné à ceux qui veulent travailler dans l'utilisation et l'entretien de concentrateurs. Cette formation a commencé en janvier 2014, et en décembre, 173 étudiants ont obtenu leur diplôme, dont 100 ont été engagés par la Société.

Les données sur l'effectif incluent FM O&G



Les membres du personnel se réunissent pour un briefing sur la sécurité avant de prendre leur poste sur le site du projet d'extension de Cerro Verde.

RELATIONS DE TRAVAIL

Au 31 décembre 2014, nos effectifs atteignent environ 35 000 employés et 46 300 sous-traitants. Environ 48% de la main-d'œuvre est couverte par des conventions collectives, dont 28% est couverte par des contrats qui expireront en 2015. L'entreprise travaille en collaboration avec 26 syndicats dans le monde entier. Notre politique consiste à assurer un traitement et des conditions de travail équitables pour tous les employés, notamment le droit à la liberté d'association et à la négociation collective. Les employés ont le droit d'exercer leur liberté d'association dans toutes nos opérations.

Au cours de l'année 2014, plusieurs événements ont affecté les employés syndiqués. Une nouvelle Convention Collective de Travail a été conclue dans notre exploitation de Stowmarket au Royaume-Uni. Plus tard dans la même année, les membres du syndicat à Chino (Nouveau Mexique) ont voté pour une révocation. En octobre 2014, un pourcentage important de travailleurs de la mine à ciel ouvert de Grasberg ne se sont pas présentés à leur poste, malgré la décision des autorités indonésiennes de reprendre les activités après l'enquête menée suite à un accident mortel de camion survenu près de la mine à ciel ouvert de Grasberg.

DIVERSITÉ

Notre entreprise est active dans des pays où les populations ont des origines ethniques, religieuses et culturelles diverses, et est généralement l'employeur le plus important dans les communautés locales. La diversité des profils et perspectives de nos effectifs est un atout pour notre entreprise. La discrimination et le harcèlement sont interdits, et nos Principes de Conduite des Affaires et Politique des Droits Humains (*Principles of Business Conduct and Human Rights Policy*) exigent que tous les employés traitent avec dignité et respect chaque personne se trouvant dans et à proximité des exploitations.

Nous recherchons des moyens pour recruter des femmes et favoriser le développement de leur carrière au sein de la Société, étant donné que les femmes sont traditionnellement sous-représentées dans le secteur minier. Plusieurs femmes occupent des postes de direction clés au sein de l'organisation, y compris la Directrice financière (*Chief Financial Officer*), ainsi que deux membres du conseil d'administration. Plus de 300 femmes occupent des postes de direction, de gestion ou des positions plus élevées dans la Société. Le pourcentage de femmes représentées dans la Société varie, selon la zone géographique, de 17% en Amérique du Nord à 4% en Afrique et Indonésie. Le pourcentage total de femmes par rapport à l'ensemble des employés demeure de 10%, un chiffre inférieur à l'objectif fixé de 15%. En 2014, nous avons participé à 47 événements de recrutement pour la seule Amérique du Nord, y compris les événements qui étaient destinés à accroître la diversité des employés, tels que le Congrès de la Société des Femmes Ingénieures (*Society of Women Engineers Conference*).



Ida Efenda, Coordinateur des Droits Humains (*Human Rights Coordinator*) à TFM, contribue à l'organisation d'une session de formation sur les droits humains.

POURCENTAGE DES EMPLOYÉS SOUS CONVEN-

Par Région d'Exploitation

Afrique	Indonésie	Europe/autre	Amérique du Sud	Amérique du Nord	L'ensemble de la Compagnie
98%	77%	66%	64%	0%	48%

La sécurité au travail fait partie intégrante de toutes les opérations de Freeport-McMoRan et relève de la responsabilité de tous les employés. Elle est mise en œuvre par une structure formelle qui s'appuie sur la Politique de Sécurité et Santé (*Safety and Health Policy*). La philosophie de production en toute sécurité est mise en évidence par l'intégration des mesures de sécurité dans tous les aspects de nos activités opérationnelles. Le conseil d'administration exige des audits complets pour garantir l'efficacité du système de gestion en matière de sécurité au travail, l'identification des faiblesses et la mise en place des moyens pour atteindre les objectifs de la politique de la Société.

Notre Système de Gestion en matière de Santé et de Sécurité (*Health and Safety Management System*) consiste en un cadre pour gérer les risques et les obligations de conformité. Notre Système de Gestion (*Management System*) est certifié conforme aux normes internationalement reconnues OHSAS 18001. Chaque année, des audits de certification OHSAS sont effectués dans toutes les opérations métallurgiques et minières. Vingt-trois audits de certification ont été menés en 2014, y compris dans tous les sites d'exploitation actifs. Ces audits de certifications sont complétés par des audits de prévention des accidents mortels portant spécifiquement sur les activités à haut risque et sont effectués par un organisme indépendant composé d'experts dans le secteur minier.

Aucune distinction n'est faite entre les sous-traitants et nos employés en ce qui concerne la performance et le reporting en matière de santé et de sécurité. Le Manuel de la Sécurité du Sous-Traitant (*Contractor Safety Manual*) de Freeport-McMoRan définit les attentes et exigences minimales pour les sous-traitants qui travaillent dans nos opérations. Chaque sous-traitant reçoit une formation spécifique concernant les problèmes de sécurité et santé spécifiques rencontrés sur son lieu de travail, y compris l'identification des risques liés à son travail et la mise en œuvre du contrôle. Des formations sur des sujets réglementaires précis ont également lieu régulièrement.

Nous mesurons les progrès en vue de notre objectif en fonction de repères établis, en ce compris le Taux Total d'Accidents Enregistrables (*Total Recordable Incident Rate - TRIR*) au niveau de la Société par rapport à nos opérations. En 2014, notre TRIR (sous-traitants compris) était de 0,56 pour 200 000 heures de travail, un chiffre qui dépasse l'objectif fixé de 0,61. Le taux d'accidents enregistrés en 2014 est le plus bas de toute l'histoire de la Société. 202,5 millions d'heures de travail ont été réalisées en 2014, par rapport à 175 millions l'année précédente, et un total de 567 accidents enregistrables a été déclaré en 2014, par rapport à 649 en 2013.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS MORTELS

Nous continuons à améliorer notre Initiative de Prévention des Accidents Mortels (*Fatality Prevention Initiative*) et apprenons davantage sur les meilleures façons d'optimiser les procédures pour atteindre notre objectif de risque zéro. Notre priorité est de permettre à la main-d'œuvre de bien comprendre les contrôles essentiels pour éliminer ou réduire le risque. Nous travaillons avec des experts de l'industrie et des professionnels de la sécurité pour vérifier les tâches et veiller à ce que les contrôles identifiés soient bien utilisés et efficaces. En utilisant la hiérarchie des contrôles, nous mettons en œuvre des contrôles du meilleur niveau possible pour réduire la dépendance envers des réactions comportementales et instaurer des contrôles plus fiables intégrant des solutions techniques. Un programme spécifique de formation de prévention des accidents mortels pour les dirigeants comprend l'utilisation des meilleures pratiques dans nos opérations, notamment la mise en œuvre des contrôles fixés dans le *Global Significant Risks (GSR)*. Toutes les opérations ont entrepris la formation des dirigeants en 2014 et la formation se poursuit en 2015.

Formation pour la Prévention d'Accidents Maintenant Empêcher L'accident – Apprendre Comment

La formation sur site renforce la connaissance, les aptitudes et les attitudes nécessaires pour une production sécurisée.

Demander les Détails au Supérieur



“ Cette formation souligne le fait que notre capacité à prévenir les accidents mortels réside dans nos paroles et dans les actions que nous menons en notre qualité de dirigeants. Grâce à de petits changements dans notre approche, nous pouvons travailler en équipe pour empêcher les accidents mortels et éliminer les risques professionnels.”

— John Swagzdis
SENIOR SUPERVISOR
Electrical Instrumentation, Site
D'exploitation De Sierrita

PREVENTION D'ACCIDENTS



RÉSUMÉ DES DONNÉES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Y compris les Sous-traitants

	2010	2011	2012	2013*	2014*
Accidents Mortels sur les Lieux de Travail	2	5	6	35	7
Taux Total d'Accidents Enregistrables	0,65	0,61	0,58	0,74	0,56
Cas de Maladies Professionnelles	6	16	25	41	46

* Y compris FM O&G

TRIR = [(Décès + Accidents avec Arrêt de Travail + Accidents avec Limitation du Travail + Traitements Médicaux) x 200 000] / Total d'Heures Travaillées

En 2014, plusieurs examens de nos GSR ont été effectués par des experts des opérations, de la maintenance et de la sécurité. Le but était de fixer un minimum d'exigences et d'identifier d'éventuelles lacunes dans les directives ou procédures existantes. Ces directives GSR et les améliorations qui en découlent ont été complétées du point de vue de travaux en hauteur, trous ouverts, verrouillage / étiquetage / vérification, travaux avec pelleuse, tir de mines et les activités ferroviaires industrielles. Nous continuons également à tirer les enseignements des accidents graves qui ont eu lieu dans les autres sociétés, et avons mis au point des normes minimales pour empêcher que de tels accidents se produisent au sein de notre Société. Par exemple, nous avons mis au point une mesure concernant les pelleuses, suite à un accident qui a eu lieu dans une autre société minière, où la pelleuse a roulé sur un véhicule léger, ce qui a entraîné un décès.

Grâce à ces examens, nous avons pu identifier des mesures qui sont efficacement utilisées dans certaines opérations, et nous avons pu partager cette connaissance pour améliorer la fiabilité des contrôles dans toutes nos exploitations. Un mécanisme de communication a été actualisé pour faciliter le partage d'améliorations dans toutes nos entreprises (par exemple le remplacement des contrôles administratifs par des contrôles techniques). Prenons l'exemple de l'utilisation de robots pour enlever et remplacer les jantes des pneus des camions de remorquage. L'utilisation de cette technologie évite au travailleur une situation potentiellement dangereuse, au cas où un accident relatif à la pression des pneus surviendrait. Nous construisons également des plateformes de travail pour régler des concasseurs à l'intérieur, plutôt que nous fier sur des systèmes antichute.

Une politique de mesures alternatives des GSR sera mise au point pour assurer les contrôles adéquats dans les cas où il n'est pas possible de se conformer aux exigences GSR ou quand le respect d'une exigence GSR peut créer un risque encore plus grand pour les travailleurs. Des mesures alternatives ne sont approuvées que dans les cas où il est démontré qu'elles fournissent une protection aussi efficace, ou quand le risque a été réduit au niveau minimum raisonnable.



Les membres du groupe Conception et Stabilité des Pentas de Morenci (*Slope Design and Stability Group*) sont face à un radar destiné à la mesure de la stabilité des pentes et scannant en permanence les pentes des mines à ciel ouvert. L'équipe utilise un équipement high-tech, notamment des extensomètres et des câbles réflectomètres à dimension temporelle, pour contrôler tout mouvement de matériel qui pourrait donner un indice d'insécurité potentielle.

2014 ACCIDENTS MORTELS SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Y compris les Sous-traitants

Site d'Exploitation	Date	Description de l'Événement
PTFI Papouasie, Indonésie	Janvier	Le conducteur d'un camion malaxeur transportant un chargement de ciment d'une centrale à béton vers le chantier d'une construction souterraine a été tué lorsque son camion s'est retourné dans une pente raide de la route.
Cerro Verde, Projet d'expansion Arequipa, Pérou	Septembre	Un bus transportant des employés des sous-traitants à partir du site de la mine à Arequipa a quitté la route et a basculé. Une personne a été tué.
PTFI Papouasie, Indonésie	Septembre	Un accident mortel a affecté un sous-traitant dans la zone de transports de l'exploitation souterraine suite à une défaillance du sol lors de l'utilisation d'un jumbo de forage. Au moment de la défaillance, l'équipage du jumbo était en train de travailler en terrain sans contreforts, lorsque le jumbo a été enseveli et le mineur sous-traitant tué.
PTFI Papouasie, Indonésie	Septembre	Un camion de transport a écrasé un véhicule léger à une intersection mine de surface de Grasberg. Il y avait neuf personnes à bord le véhicule léger et quatre employés ont été tués.

Nous mettons au point un système proactif de mesures et d'indicateurs de prévention d'accidents mortels. Ces mesures seront utilisées pour favoriser l'amélioration du processus en s'assurant que le contrôle des événements potentiellement dangereux s'effectue adéquatement. De tels indicateurs à identifier détermineront le nombre d'audits de contrôle menés pour les tâches à haut risque, le degré de conformité des contrôles des tâches à haut risque, le nombre d'améliorations à la suite de contrôles et la réduction du pourcentage des tâches à haut risque exécutées.

Suite à de récents incidents survenus dans les sites d'opérations de PTFI, Freeport-McMoRan a entrepris une série d'actions visant à renforcer la sécurité au travail, notamment la commande d'une enquête externe sur les catégories de risques qui pourraient causer des accidents mortels. Cette enquête comprenait une évaluation du niveau de gestion actuel des catégories à risque, évaluant la qualité des contrôles en place, identifiant les endroits où il n'y avait pas de contrôle en place pour les catégories à risque, et indiquant où les contrôles existants pouvaient être renforcés.

Les catégories à risque comprenaient les risques de transport (bus, tram, et Puits d'Exploitation de Grasberg, les risques géotechniques, les risques d'incendie (souterrain et dans les bâtiments occupés), et les risques des camions de remorquage en mine souterraine Zone de Minerai en Profondeur (*Deep Ore Zone*). En tout, 19 risques d'accidents majeurs ont été examinés et développés en 23 scénarios d'accidents possibles. Les résultats de l'enquête ont été utilisés pour renforcer le système d'identification et de mise en œuvre du contrôle critique à PTFI.

SANTÉ AU TRAVAIL

Les sites d'exploitation de Freeport-McMoRan disposent d'un système complet de programme de santé au travail, permettant d'évaluer le risque d'exposition aux dangers liés à la santé au travail et de mettre en place des contrôles adaptés pour la main-d'œuvre. Notre Guide Pratique sur la Santé au Travail et l'Hygiène Industrielle (*Field Guide for Occupational Health and Industrial Hygiene*) définit des limites d'exposition professionnelles, des normes et des pratiques applicables dans le monde entier. La description de chaque emploi comprend une estimation des risques physiques et des conséquences liées aux maladies professionnelles. En 2014, nos protocoles médicaux ont été revus, étendus et standardisés pour aider à la reconnaissance et la gestion des risques concernant les conditions de travail telles que le stress thermique, pour évaluer l'aptitude au travail, et pour repérer les indicateurs spécifiques d'exposition spécifique tels que le silice et le plomb. Un nouveau logiciel a également été mis en œuvre qui permet la gestion électronique de données pour accélérer la vitesse d'intervention et contrôler les tendances et les modèles.

La sécurité des 80 000 hommes et femmes qui composent notre personnel reste notre priorité absolue et la préoccupation majeure de toute l'équipe dirigeante.

On a recensé 46 cas de maladies professionnelles dans nos sites d'opérations en 2014. Ceci reflète le nombre de personnes impliquées, et non le nombre, nettement plus bas, de cas. Un cas survenu dans une aire de lixiviation a exposé six employés à des émanations de gaz dont le dioxyde d'azote. Suite à ce cas, les contrôles d'identification et d'accès ont été renforcés et des mesures supplémentaires ont été introduites pour tester les acides utilisés dans la lixiviation, en vue de déterminer s'ils contiennent des éléments résiduels ou au-delà de la norme, pouvant entraîner des risques d'exposition non désirée. Ces mesures sont maintenant appliquées dans tous les sites d'exploitation qui utilisent ces mêmes procédés de lixiviation. Nous avons eu six cas de stress thermique principalement reliés aux températures élevées dans un certain nombre d'opérations, et nous avons corrigé la classification de ces cas en les répertoriant comme des cas de stress thermique plutôt que des cas de fatigue. Nous continuons à mener des campagnes d'éducation pour favoriser des pratiques d'hydratation correcte par notre personnel. D'autres cas font état de troubles auditifs, de dermatites et de maladies suite à une exposition à des vapeurs d'acide. Chaque blessure ou maladie fait l'objet d'une analyse approfondie des causes et de prise de nouvelles mesures pour empêcher qu'elle se reproduise.

ACTUALISATION DE LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

Suite à une révision de l'aéronautique mondiale en 2012 et 2013, des efforts importants ont été consentis pour améliorer la sécurité aérienne de nos exploitations, notamment en matière d'équipement, d'audit et de formation.

Les opérations aéronautiques de TFM et PTFI ont toutes deux atteint le niveau "or" du *Basic Aviation Risk Standard (BARS)*, après trois années d'audit *BARS* géré par la Fondation pour la Sécurité Aérienne (*Flight Safety Foundation*). Cette évaluation externe mesure la performance en matière de sécurité, face aux menaces réelles qui pèsent sur les opérations aériennes, particulièrement dans les régions difficiles et isolées. L'évaluation établit un lien direct entre ces menaces et nos actions de contrôle, de rétablissement et d'atténuation.

Nous nous engageons au plus haut niveau de respect de l'éthique et du droit. Les Principes de Conduite des Affaires (*Principles of Business Conduct*) de Freeport-McMoRan constituent un engagement d'intégrité qui définit le comportement attendu de tous les employés et du conseil d'administration. Nous organisons une formation complète et détaillée sur nos Principes de Conduite des Affaires qui débouche sur un certificat annuel pour les cadres (99% ont été formés en 2014). Ce processus consiste en une formation assistée par ordinateur, ainsi qu'un certificat de l'employé attestant qu'il comprend les Principes de Conduite des Affaires et n'a pas connaissance d'un quelconque cas de non-conformité. Cette formation sur les Principes de Conduite des Affaires est également dispensée aux employés non cadres sur base d'une rotation par site géographique. Sur les 12 400 employés environ sélectionnés en 2014, 95% ont terminé la formation. Celle-ci est également obligatoire pour tous les nouveaux employés.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La corruption est parfois très répandue dans les systèmes gouvernementaux et les cultures locales à proximité de nos opérations, particulièrement dans les pays en développement. Nous ne tolérons pas le fait d'offrir ou de verser des pots-de-vin, des dessous de table ou d'autres paiements similaires à toute personne ou organisation ou officiel du gouvernement pour obtenir des avantages en faveur de notre entreprise. De même, nous n'acceptons aucun de ces paiements. Nos Politique et Lignes Directrices de Conduite Anti-Corruption (*Anti-Corruption Policy and Guidelines*) exigent le respect de la Loi américaine sur les Pratiques Frauduleuses à l'Étranger (*U.S. Foreign Corrupt Practices Act – FCPA*) de 1977 et le respect d'autres lois applicables en matière d'anti-corruption, y compris les lois locales.

En 2012, la Société a développé un nouveau module de formation en ligne sur la lutte anti-corruption. Cette formation a été dispensée pour la dernière fois en 2013 à des employés ayant des contacts réguliers avec des représentants du gouvernement. Plus de 2 280 employés de nos opérations mondiales ont pu y participer. Afin d'engager un nouveau fournisseur externe de formation, nous avons retardé le lancement de notre formation en ligne sur la lutte anti-corruption. Cette formation est prévue pour le début de l'année 2016, en même temps que nos autres nouveaux cours. À partir de maintenant, il sera obligatoire de suivre la formation anti-corruption une fois par an. La formation en ligne n'est pas destinée à remplacer le programme existant de cours théoriques. Au contraire, elle a été développée pour compléter les systèmes existants et élargir la portée des efforts de conformité générale de la Société. À l'avenir, nous continuerons à ouvrir nos programmes de sélection pour inclure des employés supplémentaires dans les principaux départements et des groupes de cadres supérieurs qui sont en contact avec les officiels des gouvernements, ainsi qu'avec des services associés. Cette approche augmentera le nombre d'employés sélectionnés pour suivre la formation et permettra un processus de sélection plus automatisé et cohérent.

Au cours de l'année 2014, nous avons dispensé une formation théorique à Atlantic Copper, PTFI, Cerro Verde, TFM, FM O&G et pour les équipes d'Exploration en Europe qui comprenaient des départements clés tels que les Relations avec le Gouvernement, les Opérations et la Logistique. La formation a également été dispensée pour les fonctions de support, dont les départements Juridique, Approvisionnement Global, Vente et Marketing, Communication, Environnement, Ressources Humaines et Comptabilité, ainsi qu'auprès de la haute direction responsable des procédures d'approbation et des contrôles internes. En outre, des cours ont été organisés pour 105 sous-traitants à PTFI. Une formation sur les Principes de Conduite des Affaires, le FCPA et la Concurrence Loyale (*Fair Competition*) a été dispensée aux équipes de Climax Molybdenum et de la Direction Commerciale.

Reconnaissant une possible responsabilité juridique pour les actes commis par nos partenaires d'affaires en vertu du FCPA et d'autres lois, la Société a développé une plateforme de contrôle en ligne, appelée Freeport Compliance eXchange (FCeX). FCeX est une plateforme logicielle par sondage, destinée à évaluer les risques dans les domaines de la lutte anti-corruption, le commerce international et les droits humains. FCeX a été lancée à titre expérimental à PTFI, TFM et Cerro Verde pendant la première partie de l'année 2014, et a été déployée dans l'ensemble de nos exploitations hors États-Unis durant le reste de l'année 2014. FCeX a sensiblement amélioré la capacité de la Société à identifier, évaluer et atténuer les risques de non-conformité.

INFORMATIONS ET RAPPORTS

Freeport-McMoRan dispose d'une Compliance Line pour fournir conseil et assistance à sa main-d'œuvre pour toute question ou préoccupation relative aux Principes de Conduite des Affaires. Pour encourager les employés à signaler toutes violations potentielles dans la conduite des affaires, nous offrons une possibilité de signalement anonyme au travers de notre système de conformité, à l'exception de l'Espagne conformément à la Loi espagnole sur la Protection des Données (Loi Organique 15/1999 sur la Protection des Données à



Des employés de PTFI des départements Environnement, Communications Internes, et Sécurité & Gestion des Risques (*Environmental, Corporate Communications, and Security & Risk Management*) reçoivent d'Ingrid Pakpahan, Responsable de la Conformité (*Compliance Officer*), une formation annuelle sur l'éthique sociétale et sur le FCPA. Cette formation fait partie intégrante du programme global de conformité de la Société.

Caractère Personnel) qui interdit le signalement anonyme. En 2014, 238 cas ont été signalés grâce à la Compliance Line de Freeport-McMoRan concernant divers sujets, tels que la conduite des employés sur le lieu de travail, l'environnement, la santé et la sécurité, la protection des actifs de la Société, et les conflits d'intérêt. Tous les rapports donnent lieu à une enquête et, s'ils sont corroborés, à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la rupture du contrat d'emploi.

TRANSPARENCE DANS LES PAIEMENTS AU GOUVERNEMENT

En 2008, Freeport-McMoRan a approuvé et s'est engagé à soutenir l'Initiative de Transparence dans l'Industrie Extractive (*Extractive Industries Transparency Initiative – EITI*), qui constitue un engagement des gouvernements à publier les revenus, et un engagement des compagnies minières de pétrole et de gaz à publier les paiements liés aux ressources naturelles effectués en faveur des gouvernements, afin de favoriser la transparence et la gouvernance. Un cadre supérieur de la Société est membre du Conseil d'Administration International de l'EITI et d'autres employés participent directement au soutien des processus EITI nationaux.



TFM est un des plus grands producteurs de cuivre et de cobalt en RDC et constitue un investissement dans l'avenir du pays. Le projet fournit une source vitale de revenus pour le développement régional et national.

Les paiements que notre Société effectue en faveur des gouvernements hôtes à travers les taxes, redevances et autres obligations sont une contribution importante pour le développement national, régional et local. Nous estimons qu'une transparence accrue des revenus et paiements liés aux ressources naturelles favorisent une meilleure gouvernance et responsabilité pour la redistribution des recettes provenant de ce secteur. En plus de nos engagements EITI au niveau du pays, notre pratique consiste à publier les paiements en nature effectués aux gouvernements, notamment les paiements infranationaux, dans tous les pays où s'exercent nos activités, comme présenté ci-dessous.

La RDC est un pays qui se conforme à l'EITI et TFM s'engage dans le processus en tant que membre du groupe multipartite EITI de la RDC. De même, notre opération de Cerro Verde participe à la mise en œuvre de l'EITI au Pérou, qui est aussi devenu un pays conforme. Les Etats-Unis ont été acceptés en tant que pays candidat par le Conseil d'Administration International de l'EITI en mars 2014 et les représentants de la Société sont des membres actifs du groupe multipartite EITI en Indonésie, dont la candidature est temporairement suspendue.

PAIEMENTS EN ESPECES AUX GOUVERNEMENTS ^a

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 (millions de dollars \$)	Etats-Unis	Chili	Pérou	Indonésie	RDC	Autres Pays ^b	Total
Impôt sur le Revenu de l'Entreprise, Déduction Faite des Remboursements	\$ 384	\$ 168	\$ 282	\$ 165	\$ 11	\$ 13	\$ 1 023
Retenue d'Impôts sur les Dividendes Etrangers	-	134	-	1	-	-	135
Taxes Déduites sur les Salaires des Employés	406	24	10	86	44	25	595
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Redevances et Taxes de Séparation Nettes	369	39	23	118	32	-	581
Impôt Foncier	139	1	-	9	-	2	151
Autres Taxes et Frais	434	28	150	159	95	4	870
Total	\$1 732	\$394	\$465	\$538	\$182	\$44	\$3 355

a. Ce barème traduit l'effort volontaire de Freeport-McMoRan de rendre compte aux gouvernements de ses paiements en espèces (déduction faite des remboursements), y compris les paiements effectués par FM O&G. Le barème inclut les paiements infranationaux.

b. Représente les paiements en espèces aux gouvernements par les autres filiales de Freeport-McMoRan qui se trouvent en dehors des pays où Freeport-McMoRan conduit ses activités principales.

Nous ne tolérons pas de violations des droits humains, et la Politique des Droits Humains (*Human Rights Policy*) exige que la Société et les sous-traitants conduisent leurs affaires conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme (*Universal Declaration of Human Rights*). Nous sensibilisons aux droits humains par la formation de nos employés, sous-traitants et communautés, et protégeons toute personne qui signale des cas suspects de violation. Nous avons établi une politique des droits humains spécifique à chaque site et des systèmes conformes à la politique de l’entreprise, les lois et réglementations du pays, et les Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits de l’Homme (Principes Volontaires) (*Voluntary Principles on Security and Human Rights – Voluntary Principles*). Les responsables de la conformité en matière des droits humains veillent à la conformité et à la formation, ainsi qu’à un mécanisme de réclamation, de documentation et de suivi des plaintes pour toutes allégations sur les droits humains qui sont signalées dans nos sites d’opérations.

MISE À JOUR DU PROGRAMME DES DROITS HUMAINS

En 2014, nous avons continué à faire progresser l’intégration au sein de notre Société des trois piliers des Nations Unies ‘Protéger, Respecter et Réparer’ (*Protect, Respect and Remedy*) et ses Principes Directeurs relatifs aux Entreprises et aux Droits de l’Homme (Principes Directeurs des Nations Unies) (*Guiding Principles on Business and Human Rights – UN Guiding Principles*). En particulier, nous avons travaillé avec une entreprise externe pour mettre au point une évaluation au niveau de l’entreprise des répercussions sur les droits humains (*HRIA*) en conformité avec les Principes Directeurs des Nations Unies (*UN Guiding Principles*). Les résultats de cette étude nous sont utiles pour intégrer les considérations relatives à la protection des droits de la personne dans les fonctions et processus des affaires concernés, dans le but d’empêcher et d’atténuer les effets néfastes sur les droits humains. L’Etude d’Impact sur les Droits Humains (*HRIA*) a porté sur 28 des exploitations métallurgiques et minières de Freeport-McMoRan – notamment au Chili, en RDC, en Finlande, en Indonésie, aux Pays-Bas, au Pérou, en Espagne, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Dans le cadre de l’*HRIA*, Freeport-McMoRan a organisé trois réunions de vérification avec des parties prenantes internationales, notamment les

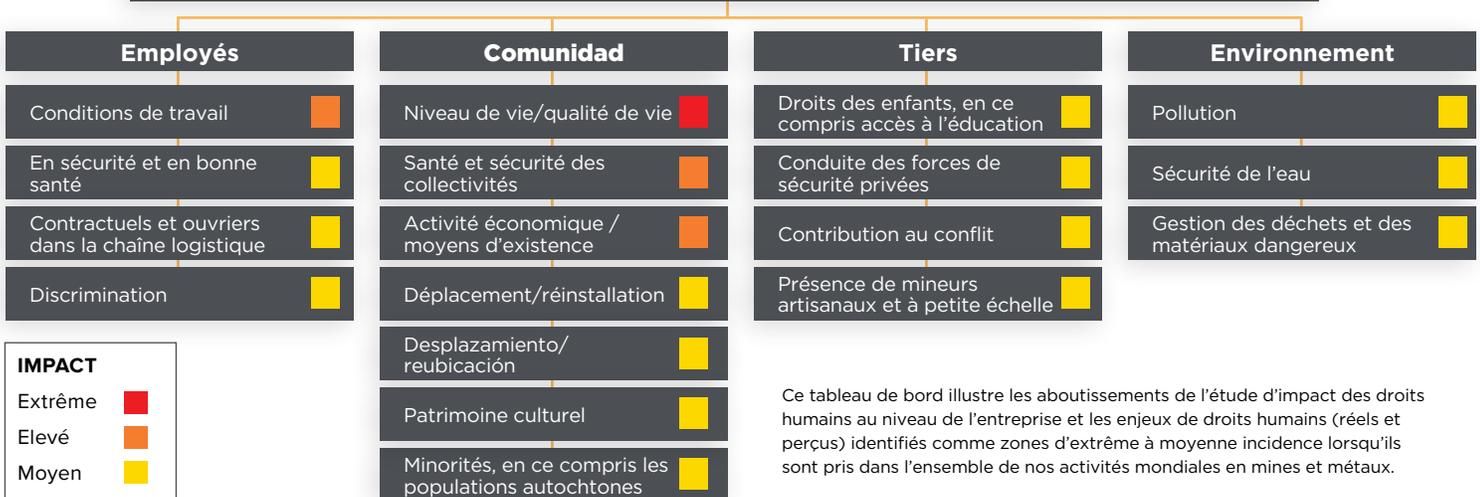
représentants d’académies, investisseurs, partenaires commerciaux, *ONG* et gouvernements. Nous avons obtenu leurs avis sur la méthodologie de l’étude et discuté des résultats. Les réunions ont porté sur les points clés suivants:

- Etude d’Impact sur les Droits Humains (*HRIA*) au niveau opérationnel: Nécessité de continuer à nous appuyer sur l’*HRIA* au niveau de l’entreprise grâce à une activité *HRIA* mieux ciblée, axée sur les opérations à ‘haut risque/impact’ - pour garantir des risques et des répercussions moins ‘visibles’.
- Impacts non-signalés: Quelques impacts sur les droits humains peuvent ne pas avoir été signalés (par exemple par des mécanismes de plaintes dans les opérations ou par le canal officiel), pour des motifs allant du manque d’accessibilité à la peur de représailles.
- Approche plus large des droits humains: L’approche basée sur l’accident qui est utilisée dans l’Etude d’Impact sur les Droits Humains (*HRIA*) au niveau de l’entreprise peut ne pas tenir compte du contexte général qui devrait être intégré dans le tableau d’ensemble des répercussions sur les droits humains.
- Perspectives/vulnérabilités liées à certains groupes spécifiques: Il serait utile d’étudier les impacts à travers des ‘lentilles’ spécifiques – par exemple sous l’angle spécifique des femmes, des groupes minoritaires, des employés des fournisseurs, des groupes marginalisés ou autres.

D’après la conclusion de l’*HRIA*, les constatations principales, qui s’alignent également avec les vues des parties prenantes, sont les suivantes:

- Les impacts *potentiels* les plus importants de la Société pour les droits humains sont généralement liés à des problèmes environnementaux et communautaires.
- Les impacts *réels* et *perçus* les plus grands sont liés à des problèmes communautaires et des problèmes de relations entre employés.
- Que ce soit en ce qui concerne les impacts *potentiels* ou *réels*, les opérations de la Société en RDC arrivent en première place, suivies par les opérations en Indonésie.

ÉTUDE D’IMPACT SUR LES DROITS HUMAINS AU NIVEAU DE L’ENTREPRISE



Ce tableau de bord illustre les aboutissements de l’étude d’impact des droits humains au niveau de l’entreprise et les enjeux de droits humains (réels et perçus) identifiés comme zones d’extrême à moyenne incidence lorsqu’ils sont pris dans l’ensemble de nos activités mondiales en mines et métaux.

Dans l'Étude d'Impact sur les Droits Humains (*HRIA*) au niveau de l'entreprise, nous avons inclus un exercice afin de déterminer comment la Société favorise et fait progresser les droits humains. Quoique nous comprenions que des impacts positifs sur les droits humains ne peuvent annuler un impact négatif, cette étude nous a permis de dégager une vision plus large sur notre performance globale en matière de droits humains. Elle nous a également permis d'identifier les domaines où nous avons l'occasion de promouvoir les droits humains. L'étude a montré que les problèmes relatifs aux droits humains au sein des communautés sont là où sont nos plus grands impacts positifs, ceux-ci étant largement encouragés dans nos programmes d'investissement social et de partenariat entre les communautés.

Comme mesure suivante, Freeport-McMoRan a entamé un *HRIA* au niveau des sites, en commençant par son site de TFM en RDC. Ce processus au niveau des sites comprend une implication des parties prenantes locales par un tiers (même consultant qui a facilité l'*HRIA* au niveau de l'entreprise) et fournit un mécanisme d'information et d'identification de tous les impacts qui ne seraient pas repris dans le mécanisme des plaintes, les rapports des médias, et l'information des parties prenantes utilisée dans l'étude au niveau de l'entreprise. Notre processus au niveau des sites, qui doit être réalisé dans la seconde partie de 2015, est destiné à aider TFM à donner la priorité aux problèmes de droits humains où l'opération peut avoir le plus grand impact.

Tous les impacts confirmés au niveau du site qui ne sont pas encore traités entraîneront des plans d'actions qui seront intégrés dans les systèmes existants de gestion de développement durable du site. Sur base des leçons apprises lors du processus au niveau du site, les constatations contribueront à élaborer davantage la stratégie et l'approche de la Société en matière de droits humains, tout en pointant d'éventuelles lacunes dans notre étude de haut niveau au niveau de l'entreprise et la possible mise en œuvre de ces études dans d'autres sites d'exploitation.

Le processus de l'*HRIA*, qui comprend l'engagement des parties prenantes concernées, a aidé la Société à améliorer sa Politique des Droits Humains (*Human Rights Policy*). Approuvée par le conseil d'administration de Freeport-McMoRan en février 2015, la Politique des Droits Humains mise à jour de Freeport McMoRan exige l'alignement de nos pratiques en matière de due diligence sur les droits humains avec les Principes Directeurs des Nations Unies (*UN Guiding Principles*). La politique révisée stipule également que nous utiliserons les études d'impacts et de risques sur les droits humains pour empêcher et atténuer les impacts de nos opérations sur les droits humains. La politique confirme nos engagements précédents en matière de droits humains, tels que la mise en œuvre des Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits de l'Homme (*Voluntary Principles on Security and Human Rights*), mais également souligne notre engagement envers des problèmes accrus en matière de droits humains et élargit notre perspective pour déterminer les impacts sur les droits humains, tels que l'interdiction de trafic humain dans notre chaîne d'approvisionnement et le respect des populations autochtones et des groupes vulnérables.

SÉCURITÉ

Les Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits de l'Homme servent de lignes directrices pour nos programmes de sécurité et des droits humains, les interactions avec le personnel policier et militaire des gouvernements hôtes, ainsi qu'avec les sous-traitants privés de sécurité.

PT Freeport Indonesia (PTFI)

Les risques de sécurité concernant les opérations de PTFI en Papouasie (Indonésie) proviennent de la présence d'immigrants, d'activistes séparatistes dans la région, de la présence d'orpailleurs illégaux dans la zone du projet et des tensions sociales, politiques et ethniques avec la communauté locale et dans les autres zones de la province.

PTFI emploie plus au moins 730 agents non-armés et 260 contractuels non armés pour la sécurité privée, les transports et la logistique. Ils remplissent le rôle de protection des infrastructures, surveillent les envois de fournitures et de produits, assistent dans le contrôle du trafic et aident dans les situations d'urgence. La zone minière de Grasberg a été désignée par le gouvernement indonésien comme l'une des richesses nationales vitales de l'Indonésie. Cette désignation a pour conséquence le rôle significatif joué par la police et dans une moindre mesure les militaires pour la protection de nos activités dans la zone. Le gouvernement indonésien est responsable de l'emploi de la police et des militaires ainsi que pour diriger leurs interventions. PTFI a aussi établi un protocole d'accord (*Memorandum of Understanding – MoU*) avec le commandant provincial de la Police Nationale, qui a été révisé en dernier et signé en 2013. Le Protocole d'Accord couvre une période de trois ans et règle les détails pour la relation de travail entre PTFI et la police, incluant des zones de soutien, la coordination et l'engagement à l'égard des politiques et procédures de PTFI, y compris l'éthique des affaires et les droits humains. Les Principes Volontaires (*Voluntary Principles*) sont inclus dans le Protocole d'Accord. La part des coûts de PTFI pour la sécurité assurée par le gouvernement s'élevait respectivement à 27 millions de dollars en 2014, 25 millions de dollars en 2013 et 22 millions de dollars en 2012, respectivement. Ce soutien complémentaire consiste en infrastructures et autres coûts, tels que nourriture, logement, carburant, déplacements, réparations de véhicules, les allocations couvrant les coûts accessoires et administratifs, et les programmes d'assistance communautaires assurés par les militaires et la police.

En 2009, une série d'incidents provoqués par des fusillades visant le personnel de la Société, les contractuels et le personnel de sécurité du gouvernement hôte ont eu lieu au sein de la zone du projet de PTFI, principalement le long de notre route d'accès isolée et la digue est. Ces incidents ont continué de façon sporadique, le dernier ayant eu lieu le 1er janvier 2015 et ayant causé la mort d'un des employés de sécurité de PTFI et de deux membres de la brigade de police mobile. De début 2009 à janvier 2015, il y a eu 20 décès et 59 blessés parmi les employés, les sous-traitants, le personnel de sécurité du gouvernement hôte, et les civils dans le cadre d'incidents de fusillades dans notre zone de projet. Jusqu'à présent, aucune personne ou groupe n'a revendiqué la responsabilité de ces fusillades et les enquêtes menées par les autorités indonésiennes sont toujours en cours.



Tenke Fugurume Mining

TFM est confrontée à un certain nombre de risques sécuritaires et sociaux, comme les risques causés par les mineurs artisanaux illégaux présents dans la concession ainsi que le flux de population croissante d'immigrants recherchant des opportunités économiques. TFM emploie plus au moins 340 employés de sécurité non armés et 725 contractuels de sécurité privés non armés. En plus de ce personnel de sécurité, le gouvernement national a assigné approximativement 110 policiers de la Police des Mines à la zone de concession de TFM. La Police des Mines est une subdivision de la Police Nationale Congolaise et la Police des Mines est responsable du maintien de la sécurité dans les concessions minières en RDC. Depuis 2008, TFM est partie à un Protocole d'Accord avec la Police des Mines désignée par l'Etat pour maintenir l'ordre public dans la zone de concession de TFM. Le Protocole d'Accord détaille les relations de travail entre TFM et la Police des Mines, en ce compris en matière de soutien, de coordination et d'engagement envers les politiques et les procédures de TFM, incluant l'éthique des affaires et les droits humains. Les Principes Volontaires (*Voluntary Principles*) sont incorporés par référence et sont annexés au Protocole d'Accord. TFM fournit la nourriture, le logement, les services médicaux, les transports supervisés, l'équipement non létal et les indemnités en numéraire ainsi que les paiements directs au gouvernement pour les services de sécurité assignés à la zone de concession. Le coût total de ce soutien pour TFM, en ce compris le soutien en nature, s'élevait à environ 2 millions de dollars en 2014 et moins d'un million de dollars en 2013 et 2012.

La fourniture de support au personnel de sécurité du gouvernement hôte en RDC et en Indonésie est cohérente avec nos obligations contenues dans les accords conclus avec les gouvernements respectifs et avec notre philosophie de responsabilité sociale de citoyenneté et avec les Principes Volontaires. Nous facilitons la formation de sécurité du gouvernement hôte aux Principes Volontaires et révisons de manière périodique nos pratiques de support pour veiller qu'elles soient appropriées, licites et contrôlées de façon adéquate.



Luther Kogoya, superintendent de la formation aux droits humains à PTFI, guide les employés dans une session de formation. Cette formation souligne que tous les employés et contractuels ont le devoir de rapporter toute préoccupation de violation potentielle de droits humains.

MÉCANISMES DE REPORTING ET D'ENGAGEMENT

En 2014, 40 allégations de violations de droits humains ont été rapportées au responsable de PTFI pour les droits humains comparées à 34 l'année précédente. Dix-neuf de ces allégations

étaient des cas de ressources humaines, trois d'harcèlement moral, trois d'intimidation, deux de discrimination et un cas était communautaire. Il y a eu aussi 12 cas en lien avec des enjeux locaux. Tous les cas rapportés ont été documentés, revus et clôturés, ou sont en cours d'être suivis par le responsable de PTFI pour les droits humains.

En 2014, 34 allégations de violations de droits humains ont été rapportées et enregistrées par le responsable de TFM pour les droits humains. Ceci représentait une augmentation de 17 cas enregistrés en 2013; ils peuvent refléter plus de maturité et confiance dans le système de reporting. Des cas rapportés, 11 étaient des cas de harcèlement, 10 de ressources humaines, sept d'agression physique, deux de santé et d'environnement, un de discrimination, un de dégâts matériels, un cas était communautaire, un cas portait sur des camionneurs sous contrat utilisant des enfants pour faire des courses et laver les camions dans une aire de parking. Tous les cas ont été documentés, revus et clôturés, ou sont en voie d'être suivis par le responsable TFM en droits humains ou de faire l'objet d'enquêtes par les autorités.

Sept des allégations auprès de TFM étaient dirigées contre des employés de sécurité ou des effectifs de sécurité du gouvernement hôte. Un cas concernait un employé de sécurité qui alléguait qu'il avait été agressé physiquement par des collègues pour n'avoir pas soutenu une activité délictueuse (vol d'or). Les six autres cas impliquaient des membres de la communauté qui alléguaient qu'ils avaient été agressés physiquement, maltraités ou que des membres de la Police des Mines avaient saisi leurs biens. Six de ces cas ont été clôturés (cinq d'entre eux ont été rapportés par la Police locale comme délictueux pour enquête approfondie) et un de ces cas a été clôturé comme étant non fondé.

TFM a également expérimenté en 2014 un certain nombre d'incidents de sécurité avec violence relatifs à l'exploitation minière artisanale illégale se produisant dans sa concession. Cinq incidents enregistrés en 2014 ont résulté dans le décès d'un membre de la Police Nationale et de trois mineurs illégaux ainsi que des blessures non mortelles de deux mineurs illégaux. En particulier, quatre de ces incidents ont eu lieu dans des zones à proximité de nos activités, alors qu'un incident a eu lieu dans la ville de Tenke. Dans chacun de ces cas, TFM a demandé une enquête officielle; cependant, dans la plupart des cas, aucune réponse n'a été reçue ou le statut du cas a été signalé comme en cours. TFM informe également des ONG congolaises locales et les aide pour réclamer de la transparence. Dans un cas, TFM s'est engagée avec la MONUSCO, dont l'équipe de droits humains s'était rendue sur le site pour préparer une formation ultérieure et enquêter sur un cas mortel concernant un mineur artisanal illégal.

Pour plus d'informations sur nos programmes de droits humains, vous pouvez consulter sur notre site internet le rapport 2014 concernant les Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits de l'Homme.

Nous reconnaissons que nos activités ont des incidences économiques, sociales et environnementales sur les communautés locales au travers d'un cycle de vie du projet. Certaines de ces incidences incluent des changements de l'utilisation du sol et l'afflux de population, alors que d'autres incluent des opportunités économiques et le développement dans les domaines de l'infrastructure, de la santé et de l'éducation. Nous nous engageons de façon ouverte et transparente avec les acteurs locaux pour faciliter notre capacité à fonctionner et à développer nos affaires. Notre politique de communauté appelle à la collaboration avec les communautés pour diminuer et atténuer les effets négatifs et pour augmenter les opportunités afin de maximiser les bénéfices.

L'engagement et la consultation veillent à ce que les communautés aient leurs mots à dire dans notre façon de développer et opérer les projets. Cela favorise une meilleure compréhension de nos activités commerciales. Le dialogue avec les acteurs locaux se déroule formellement au moyen de portes ouvertes et de processus réglementaires mais aussi par des interactions avec nos représentants du développement communautaire sur le terrain, des panels de partenariat communautaire et des fondations d'investissement communautaire.

Nos activités utilisent un système de gestion de plaintes de la communauté pour enregistrer, traiter et répondre aux préoccupations communautaires. Environ 580 plaintes de la société civile ont été enregistrées dans les activités mondiales en 2014, dont plus de deux tiers étaient liées à des réinstallations à TFM. Un Comité Indépendant de Médiation (*Independent Mediation Committee – IMC*) est tenu à TFM pour résoudre les plaintes de manière indépendante et impartiale. La médiation se déroule uniquement si le plaignant n'est pas satisfait de la résolution de TFM par rapport à la plainte initiale enregistrée via un système de plainte et si le plaignant demande que la plainte soit présentée au Comité Indépendant de Médiation. En 2014, le Comité Indépendant de Médiation a reçu 76 cas, dont 46 ont été résolus (concernant des problèmes de réinstallation communautaire, de dégâts matériels et d'emploi). Les trente autres cas sont encore en cours.

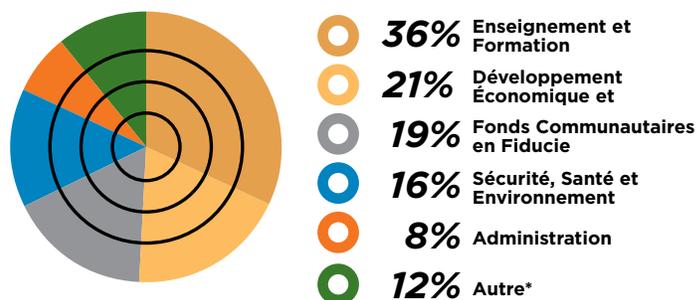
INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE

La stratégie d'investissement communautaire de Freeport-McMoRan vise des besoins de haute priorité et facilite le développement du potentiel local pour soutenir les communautés après les fermetures. Nos critères d'investissement social constituent un ensemble de lignes directrices devant veiller à ce que les ressources soient utilisées effectivement pour réduire la dépendance des communautés à nos activités et assurer que nous entrions dans des partenariats pour soutenir la durabilité.

Outre l'investissement communautaire direct des activités et la Fondation Freeport-McMoRan de l'entreprise, nous avons établi des fonds communautaires fiduciaires ou fonds sociaux au Chili, en RDC, en Indonésie et aux États-Unis, qui sont gérés par des membres de la communauté qui déterminent l'allocation des fonds pour des programmes se concentrant sur l'éducation, la santé et

2014 INVESTISSEMENT COMMUNAUTAIRE

198 millions de dollars



* Incluant les arts, la culture, le patrimoine, la réinstallation et les programmes pour employés tels que Matching Gifts et *United Way*.

le développement économique. Les contributions au Fonds de Partenariat de PTFI s'élevaient à plus de 31 millions de dollars en 2014 et à 634 millions de dollars depuis sa création en 1996. Nos six fonds d'investissement communautaires en Amérique du Nord ont contribué pour près de 3 millions de dollars à des projets à orientation communautaire pendant l'année.

En 2014, nous avons poursuivi notre soutien pour améliorer la qualité de la formation en science, technologie, ingénierie et mathématiques (*science, technology, engineering and mathematics – STEM*) par le biais de formations d'éducateurs et d'initiatives de maintien de l'effectif, de programmes pour susciter l'intérêt des étudiants, et d'efforts aidant à renforcer les systèmes d'études *STEM*, tous avec l'objectif d'améliorer l'accomplissement des étudiants et les préparer pour les études supérieures et leurs carrières. Nous avons aussi investi de manière significative dans des programmes d'études supérieure qui forment les étudiants dans les métiers ainsi que dans des programmes de diplôme sur 4 ans en lien avec les besoins de notre entreprise. Notre accent sur le *STEM* est en ligne avec les exigences techniques à long terme de notre entreprise ainsi que pour des opportunités



En 2014, dans le cadre des travaux à Cerro Verde pour améliorer l'infrastructure hydraulique dans la région d'Arequipa, la reconstruction d'écluses du Rio Chili a été achevée. Les nouvelles écluses ont remplacé les infrastructures vétustes et ont aidé à maintenir l'intégrité des systèmes d'irrigation agricoles régionaux au cours de fortes précipitations.

d'études environnementales disponibles pour la plupart de nos opérations. Nous avons aussi fait progresser nos investissements pour des programmes économiques de responsabilisation des femmes, tels que *Dreambuilder-Women's Business Creator*, un programme en ligne de formation aux compétences entrepreneuriales qui a atteint plus de 3 600 femmes en Amérique Latine dont plus de la moitié provenaient de nos communautés au Chili et au Pérou. L'évaluation de l'incidence du premier groupe de diplômés, 8 à 10 mois après la remise des diplômes, indiquait que 68% ont augmenté leurs ventes, 42% étaient en mesure de s'étendre et d'engager de nouveaux employés et 71% ont payé eux-mêmes un salaire contre 13% qui le faisaient avant de participer au programme. La version anglaise du programme a été développée tout au long de 2014 et a été lancée début 2015 avec l'objectif d'atteindre au moins 2 500 femmes aux Etats-Unis. D'autres initiatives de responsabilisation incluent un programme de formation en agriculture en RDC en partenariat avec *Women for Women International*, ainsi que par l'assistance de PTFI aux femmes Kamoro au moyen d'une coopérative qui soutient des activités génératrices de revenus.

PEUPLES AUTOCHTONES

Notre engagement envers la communauté et nos objectifs d'investissement local visent principalement les peuples autochtones de Papouasie, d'Indonésie, les Amérindiens aux Etats-Unis et les communautés d'Alto Loa au Chili (population originaire du Chili). Au moyen d'engagement communautaire, de promotion culturelle et des projets de conservation, et de programmes de formation et de développement, nous cherchons à cibler les besoins, cultures et habitudes des peuples autochtones à proximité de nos activités. Nous engager avec des groupes centrés sur les droits des peuples autochtones aux niveaux local, national et international est aussi important pour un partage bilatéral d'information à propos des approches sur les sujets des peuples autochtones dans diverses régions géographiques.

En 2014, PTFI a enregistré 24 plaintes formelles de la part des membres de la communauté autochtone papoue, notamment des demandes à propos de l'utilisation des terres, des nouveaux droits de terre allégués étant contestés et des indemnités réclamées pour des contrats sur l'usage antérieur de terres. PTFI reçoit et



En réponse aux plaintes des communautés Kamoro concernant la sédimentation dans l'estuaire Ajkwa, PTFI a fourni un bateau de 50 places pour offrir des services réguliers de transport par eau pour des villages côtiers à destination des centres de soins de santé, d'enseignement et de commerce dans la zone de Timika.

traite des plaintes communautaires par son Système de Gestion Communautaire des Plaintes (*Community Grievance Management System*) et se conforme aux lois indonésiennes concernant les droits aux terres et les droits coutumiers. En réponse aux plaintes sur les droits aux terres, PTFI se coordonne avec les autorités locales pour enquêter sur les demandes et travaille avec toutes les parties pour tenter d'obtenir un accord dans le cadre légal existant. En 2014, PTFI a soutenu le conseil tribal de Amungme (LEMASA) en menant une étude sur le recensement des droits aux terres dans trois villages montagnards en collaboration avec la faculté de droit et le département d'anthropologie de l'Université Cenderawasih à Jayapura en Papouasie. Un stade initial de cette étude a été terminé et les résultats sont destinés à assister Amungme, le gouvernement, et PTFI dans la médiation de demandes de droits aux terres.

En novembre 2014, environ 300 résidents du village Kamoro à Nawaripi ont bloqué des ouvriers de PTFI pour effectuer un travail d'extension sur la Digue Ouest. Ils prétendaient que les activités de PTFI avaient des répercussions sur les voies d'accès à la rivière et demandaient une indemnité financière, des opportunités d'affaires et d'emploi, ainsi que des maisons et des installations publiques soient construites pour eux. Les agents de liaison communautaires de PTFI et le Département PTFI de Gestion du Projet "Tailings et Voies Hydrauliques" ont rencontré les résidents de Nawaripi pour discuter des plaintes et évaluer les impacts. Après avoir revu la situation ensemble, PTFI s'est mis d'accord pour fournir une assistance en nature, incluant la construction d'un embarcadère, un soutien pour des programmes de développement économique et l'organisation d'une cérémonie traditionnelle sur le patrimoine culturel de la communauté affectée. PTFI continue les discussions avec la communauté pour trouver une solution à l'amiable à long terme.

Au Chili, notre opération El Abra s'engage régulièrement envers 10 communautés autochtones et l'opération a établi un accord de coopération avec la Communauté de Conchi Viejo dont la ville est localisée entre l'usine et la mine. En 2014, nous avons considéré des engagements et des évaluations additionnels et structurés ainsi que des systèmes de gestion pour évaluer efficacement les impacts sociaux et des sujets de développement communautaires dans le couloir entourant notre opération à proximité de Calama au Chili où nous avons une opportunité d'extension future. Avec la Fondation



En 2014, El Abra s'est associé avec un promoteur d'énergie renouvelable pour installer 1 500 panneaux solaires (à gauche) et une installation éolienne dans la communauté autochtone d'Ollagüe au Chili. Avant ce projet, la communauté recourait uniquement à l'électricité provenant de générateurs diesel. Une cérémonie traditionnelle Quechua "paiement à la terre" (à droite) est mise en œuvre pour saluer ce projet.

Freeport-McMoRan Chili pour l'investissement social, nous nous attendons à une augmentation significative de l'engagement envers les parties prenantes et des activités de développement communautaire au Chili en 2015.

Aux Etats-Unis, nous avons poursuivi en 2014 l'engagement avec les tribus amérindiennes. L'enseignement a été identifié comme un problème prioritaire pour nos tribus partenaires. Notre programme de bourse en faveur des Américains natifs a attribué 36 bourses d'études supérieures aux membres de Hualapai, San Carlos Apache, Tohono O'odham et aux tribus Apaches des montagnes blanches pendant l'année. Nous avons aussi contribué à plus de 290 000 dollars par le biais de notre Fonds de Partenariats des Amérindiens (*Native American Partnerships Fund*) pour des initiatives incluant le projet de développement économique Tohono O'odham pour agriculteurs et jardiniers, qui cherchaient à élargir l'activité économique en capitalisant les ressources naturelles locales, les traditions culturelles et les entreprises sociales. La conférence nationale *United National Indian Tribal Youth (UNITY)* fournit une formation, une assistance technique et des activités d'enrichissement à plus de 1 250 jeunes autochtones chaque année.

RÉINSTALLATION COMMUNAUTAIRE A TFM

En raison de la croissance de TFM, l'accès à de nouveaux terrains a une incidence sur les terres cultivables et les ménages, et dans beaucoup de cas, le déplacement économique et/ou physique ne peut pas être évité. TFM maintient une politique cadrée d'accès aux terres, d'indemnités et de réinstallation (disponible sur notre site web) qui expose les principes, procédures, droits, critères d'éligibilité et modalités d'organisation régissant les indemnités de TFM pour les incidences de réinstallation involontaire. Le cadre, de même que les autres engagements de TFM envers les ménages et les communautés déplacés, a été développé pour s'aligner sur le droit de la RDC et les Normes de Performance de la Société Financière Internationale (*International Finance Corporation Performance Standards*).

TFM poursuit un processus transparent et participatif à plusieurs étapes où tous les ménages affectés par les projets sont totalement engagés et indemnisés de façon équitable pour veiller à ce que leurs niveaux de vie soient améliorés ou à tout le moins restaurés



Dans le cadre du Plan d'Action de Réinstallation (*Resettlement Action Plan*), TFM s'engage avec des comités de consultation comprenant des chefs de village, des doyens et des membres de communauté traditionnellement sous-représentés comme des femmes et des jeunes (à droite). Comité de Consultation (*Consultation Committee*) de New Mitumba. La première phase de la réinstallation de New Mitumba qui incluait la construction de nouvelles maisons pour 40 ménages et une école s'est terminée en 2014 (à gauche).

conformément aux conditions préalables au projet. Pour chaque phase de réinstallation, TFM suit une base de référence et un recensement socio-économique complets et ensuite prépare un Plan d'Action de Réinstallation (*Resettlement Action Plan – RAP*). Chaque Plan d'Action de Réinstallation spécifique de communauté identifie tous les ménages touchés économiquement et physiquement dont le déplacement est inévitable avec une empreinte clairement identifiée. Ces incidences sont ensuite atténuées au moyen d'une compensation en espèces et/ou un remplacement des effets, et la restauration des moyens d'existence.

TFM vise un processus de réinstallation en lien avec le Projet d'extension des Oxydes qui a progressé en 2014 avec un accent particulier sur la compensation et la réinstallation physique de la communauté du Bloc Mitumba situé à côté de la zone minière des collines de Fungurume et la ville de Fungurume. Le Plan d'Action de Réinstallation des Collines Mitumba-Fungurume a touché environ 1 240 ménages qui seront déplacés physiquement et économiquement, dont 324 ont droit à une réinstallation de logement. La réinstallation physique a été initiée en 2014 avec les 40 premiers ménages réinstallés dans la zone de réinstallation du Nouveau Mitumba. Vingt ménages additionnels ont opté pour une rémunération en espèces et ont été réinstallés dans des résidences privées acquises à Fungurume, Lubumbashi et Likasi. La procédure de réinstallation physique est programmée pour s'achever fin 2015.

L'option de compensation en espèces a été créée pour répondre au caractère plus urbain et transitoire de la communauté du Bloc Mitumba, et comme une alternative pour les ménages qui possèdent déjà une maison ou préfèrent construire ou acheter une maison. L'Unité de Réinstallation de TFM (*TFM Resettlement Unit*) soutient et supervise directement les ménages dans le cadre du processus pour veiller à que les maisons de remplacement soient construites, acquises ou améliorées à un niveau acceptable et avec une sécurité d'occupation. Cette option en espèces augmente la palette de choix disponibles pour les ménages éligibles et fournit une opportunité d'utiliser l'indemnité en espèces pour relever les opportunités de subsistance et améliorer leur bien-être de façon plus durable que s'ils recevaient une résidence qu'ils pourraient ou non avoir l'intention d'utiliser.

Un suivi attentif des ménages réinstallés continuera pendant et après la réinstallation afin de superviser l'efficacité du programme et le bien-être des ménages réinstallés. Le programme TFM de réinstallation subit une vérification externe annuelle dans le cadre du contrôle et de l'évaluation du programme.

SANTÉ PUBLIQUE

Nous agissons dans certaines parties du monde où manquent de l'eau potable et un système sanitaire, et où les populations ont des niveaux peu élevés d'éducation sanitaire, de conscience et d'accès à des services de santé adéquats. La malaria, le sida et la tuberculose sont des maladies contagieuses sérieuses ayant une incidence sur les communautés à proximité de nos activités en Indonésie et en RDC, incluant les membres de notre main-d'œuvre. En coordination avec les gouvernements locaux et les ONG, nous consacrons des ressources significatives pour aider les communautés et les gouvernements à réduire les risques de santé publique.



Des patients reçoivent des soins à l'hôpital temporaire de référence, construit comme un partenariat conjoint entre TFM et la Zone de Santé de Fungurume (*Fungurume Health Zone*).

Tenke Fungurume Mining

Avant que les activités TFM ne commencent, la malaria était la plus grande cause de morbidité dans la zone et constituait un obstacle social et économique significatif pour la communauté au sens large. TFM met en œuvre un programme de contrôle intégré de la malaria pour protéger la main-d'œuvre, et la communauté résidant dans la concession – la première de son genre en RDC. Un programme de pulvérisation résiduelle intérieure, qui vise à atteindre tous les ménages accessibles dans la concession, consiste en deux tournées de pulvérisation par an dans plus de 205 800 pièces/structures pendant la saison des pluies en 2013-2014. En 2014, 573 cas de malaria ont été diagnostiqués et traités au sein de la main d'œuvre, représentant une réduction totale de 80% de l'incidence de la malaria sur la main-d'œuvre depuis le début du programme en 2008.

L'amélioration de l'accès à l'eau potable est cruciale pour améliorer la santé locale et le niveau de vie. Depuis 2007, 119 puits d'eau ont été construits dans et autour de la concession de TFM, dont six en 2014. Pendant la saison des pluies en 2013-2014, une épidémie de choléra est survenue dans la concession de TFM entraînant 203 cas de choléra et 10 décès. Malgré les efforts d'accroître l'accès à l'eau potable, et le fait de n'avoir pas eu une épidémie de choléra depuis 2009, un afflux élevé de population dans la zone a eu pour résultat que des personnes ont collecté de l'eau d'une rivière insalubre. En réponse à l'épidémie, TFM a apporté son soutien au gouvernement local pour créer un endroit isolé pour traiter le choléra, a fourni des kits de diagnostic du choléra et des trousseaux de soin et a apporté son soutien au transport de matériel médical fourni par le Ministère Provincial de la Santé dans la zone touchée. TFM a également donné de la chlorure au gouvernement pour soutenir la chloration de puits superficiels et non protégés dans la zone. Aucun cas de choléra n'a été signalé dans la concession de TFM pour la saison de pluie 2014-2015 et les programmes sont en cours pour améliorer l'accès à l'eau potable dans les zones urbaines en extension qui présentent des risques élevés.

Dans le cadre du Programme *USAID* des Menaces Emergentes de Pandémies (*USAID Emerging Pandemics Threats Program*), des outils furent développés pour gérer les risques de maladies contagieuses au moyen de dialogue participatif et de formulation de stratégies de santé

pour réduire ces menaces en collaboration avec les gouvernements et les industries extractives. En 2014, TFM a participé aux essais sur le terrain de ces outils, notamment une visite de site où des experts de la santé ont rencontré la direction du site pour revoir et discuter les pratiques existantes, la fonctionnalité et la faisabilité de l'utilisation des outils et la mise en œuvre des mesures suggérées d'atténuation. Le programme était opportun pour soutenir les meilleures pratiques pour le plan de préparation de TFM face à des épidémies de maladies contagieuses, comme l'Ebola.

PT Freeport Indonesia

Le Département Santé de la Communauté PTFI (*PTFI Community Health Department*), soutenu par l'entreprise International SOS, fournisseur mondial de services médicaux de la Société, met en œuvre des programmes pour l'éducation, la prévention, le conseil, le diagnostic et le traitement de maladies dans et autour de la zone de projet. En plus des 7,8 millions de dollars approximatifs investis dans des programmes de communauté de santé publique par PTFI en 2014, LPMK a contribué pour près de 15,4 millions de dollars à des programmes de soins de santé communautaires. Ceci incluait l'exploitation d'hôpitaux communautaires à Timika, dans les plaines et à Banti, dans les hauts-plateaux, ainsi que pour la mise en œuvre d'un programme de santé publique complet touchant au VIH/SIDA, à la tuberculose, à la malaria, à la santé de la mère et de l'enfant, et à l'eau potable.

La province de Papouasie a observé une rapide croissance du taux de prévalence du VIH au cours des quatre dernières années de 157 pour 100 000 personnes en 2011 à 359 pour 100 000 personnes en 2014, près de 16 fois plus que le taux national de prévalence en Indonésie (23 par 100 000 personnes en 2014). La contagion du VIH/SIDA en Papouasie est principalement caractérisée par la transmission hétérosexuelle, touchant particulièrement la population autochtone de Papouasie. PTFI met en œuvre un nombre de programmes de prévention, de sensibilisation et de traitement du VIH/SIDA pour les employés et les membres de la communauté. En 2014, PTFI a mené des activités d'enseignement et de sensibilisation relatives au VIH/SIDA auprès de plus de 14 000 membres de la communauté et 9 100 employés, a distribué des préservatifs et a mené plus de 700 sessions de consultations individuelles avec des professionnelles du sexe.

PTFI a également augmenté les services de Consultation et de Dépistage Volontaire du VIH/SIDA (*HIV/AIDS Voluntary Counseling and Testing – VCT*) pour la main-d'œuvre en offrant le VCT pour toute personne passant un examen sauf si elle refuse. En 2014, approximativement 21 000 employés et contractuels ont participé au VCT, impressionnante augmentation par rapport aux 3 400 employés en 2011, et 69 cas ont été détectés. Grâce aux efforts de PTFI d'augmenter l'utilisation du VCT, PTFI a diagnostiqué des cas de VIH à un stade précoce et avant que des complications n'apparaissent. La thérapie antirétrovirale est fournie pour les cas de VIH positifs au sein de la main-d'œuvre de PTFI et des membres de la communauté indonésienne. Ce diagnostic précoce donne non seulement aux individus infectés par le VIH la possibilité de recevoir un traitement et mener une vie saine, mais il aide aussi à éviter la transmission du VIH aux autres.

EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE

Les mineurs artisanaux et à petite échelle ont un équipement et une expertise limités et exploitent dans des conditions à risque. Cela peut créer des incidences sociales et environnementales, et placer leur santé et sécurité en danger. Ces risques présentent un défi pour l'industrie minière dans son intégralité. Les entreprises identifient des moyens pour gérer les risques de sécurité y associés et créer des alternatives économiques pour les mineurs illégaux, ou dans certains cas où la santé, la sécurité et l'environnement peuvent être régulés, développer des moyens pour formaliser l'exploitation minière artisanale. Nous admettons qu'aucune solution unique ne réglera intégralement le problème aussi longtemps qu'il y a du chômage, de la pauvreté et des acheteurs de produits illégaux. Cependant, nous croyons qu'une approche concertée comprenant la gestion des risques liés à la sécurité, l'engagement des parties prenantes et le développement socio-économique pour des moyens de subsistance alternatifs, est essentielle.

PT Freeport Indonesia

PTFI utilise une gestion contrôlée des résidus fluviaux pour transporter les résidus vers une zone assignée dans les plaines et la zone côtière, dénommée la Zone de Dépôt Modifiée (*Modified Deposition Area – ModADA*). Des milliers de mineurs artisanaux illégaux cherchent de l'or dans le cours de la rivière Otomona (en aval du broyeur) dans la zone de projet. Les mineurs artisanaux incluent des membres de la communauté locale mais la majorité n'est pas de la région.

Un des plus grands risques de l'orpaillage illégal est l'usage potentiel de mercure. PTFI surveille régulièrement l'usage du mercure par des programmes de surveillance environnementaux routiniers, et il n'a pas été détecté de mercure au-delà des niveaux naturels de l'écosystème de la rivière. PTFI utilise aussi un système de surveillance continu du mercure aérien dans la ville de Timika. Depuis 2010, du mercure continue à être détecté à des niveaux élevés dans les zones de la ville où il y a des magasins d'or. Grâce à ces systèmes de surveillance et de sensibilisation, PTFI estime que le risque de l'usage de mercure dans les cours d'eau a été réduit de façon significative. Les Agents de Liaison Communautaires (*Community Liaison Officers – CLOs*) sont habituellement sur le terrain pour vulgariser les risques de santé et de sécurité encourus en cas d'orpaillage artisanal.

Un autre risque associé à l'exploitation minière artisanale est l'augmentation du nombre de conflits entre les orpailleurs et d'autres qui entretiennent ce réseau complexe d'activités. PTFI a commencé à travailler avec un tiers en 2014 pour aider à soutenir les efforts d'engagement des parties prenantes avec les orpailleurs illégaux. Cette organisation a aussi mené une mise à jour de l'enquête de référence de 2012 sur l'orpaillage tant en montagne qu'en plaine. Étant donné le caractère sensible de l'exploitation minière artisanale illégale en droit indonésien et les risques y associés, PTFI reconnaît l'importance d'un tiers neutre pour aider à établir une meilleure collecte d'information et un dialogue dans les deux sens.

PTFI travaille avec le gouvernement local et les institutions compétentes pour trouver des solutions alternatives de subsistance. Pour les membres de la communauté locale, les programmes de développement économiques au niveau du village, notamment les coopératives de café et de cacao, constituent des zones de travail

actuelles, et l'introduction de légumes et d'autres cultures à croissance rapide par les méthodes de culture intercalaires pour accroître les revenus est une autre opportunité à court terme.

Minera Tenke Fungurume

L'exploitation minière artisanale est répandue en RDC et se déroule de façon illégale dans la concession de TFM, qui est affectée à l'exploitation minière industrielle. Des minerais de surface à haute teneur se rencontrent partout dans la concession et les mineurs artisanaux creusent des galeries et des tunnels souterrains pour accéder aux gisements de minerai en utilisant des outils rudimentaires et sans aucun équipement de protection. Les conditions de travail dans les exploitations minières artisanales sont hostiles, et les risques d'éboulement, d'effondrement et d'ensevelissement des mineurs sont particulièrement élevés pendant la saison des pluies. En 2014, un décès de mineur illégal, tué dans un glissement de terrain au sein de la concession minière de TFM, a été rapporté. TFM soupçonne qu'il pourrait y avoir plus de cas de mortalité de mineurs illégaux, mais ils ne sont pas rapportés à TFM, ni aux autorités locales en raison de la nature illégale de l'activité, de la peur d'être arrêté ou de la crainte de la fermeture des accès aux gisements à ciel ouvert et aux tunnels.

De nouvelles arrivées, principalement des jeunes hommes chassés d'autres zones d'exploitation minière artisanale se sont établies dans la concession minière de TFM (et d'autres mines dans la région) en raison de la possibilité d'opportunité économique. Des hauts niveaux d'affluence associés à l'exploitation minière illégale créent des tensions et des conflits sociaux dans la communauté, comme l'augmentation des délits. En 2014, TFM a lancé un partenariat avec *Search for Common Ground (SFCG)* pour engager des parties prenantes de la communauté autour d'enjeux incluant l'exploitation minière illégale, la sécurité et les droits humains, et la cohésion sociale en utilisant diverses stratégies de communication. En tant que premier stade du projet, *SFCG* a conduit une enquête de référence pour identifier les principales tensions socio-économiques dans la concession, incluant des avis locaux sur l'exploitation minière illégale. En partenariat avec *SFCG*, TFM espère créer un forum de dialogue constructif avec les membres de la communauté sur les enjeux du conflit dans la zone. De façon similaire à la situation en Indonésie, nous croyons que le soutien d'un tiers est important pour nous aider à nous engager dans des enjeux de conflits sensibles.

Comme TFM étend ses exploitations à de nouveaux gisements dans sa concession, la possibilité d'être confronté à une activité minière illégale augmentera. TFM continue à s'engager avec les autorités de la RDC afin d'assurer des mesures de contrôle aux points d'entrée et de sortie de la concession pour interdire l'expédition de minerais illégaux et pour mettre en œuvre une surveillance mobile de la sécurité. Les agents de liaison de la communauté de TFM mènent des campagnes de sensibilisation pour former la communauté aux risques de l'activité minière artisanale illégale. La stratégie de TFM à long terme est de soutenir le développement économique et la création d'emplois dans la région pour fournir aux communautés des opportunités alternatives de création de revenus. TFM a donné la priorité au développement de l'agriculture comme secteur de soutien et développe aussi une Zone de Développement Intégrée (*Integrated Development Zone*) dans la concession avec l'objectif d'attirer d'autres entreprises dans la zone pour contribuer à stimuler la croissance de l'emploi.

La politique environnementale de Freeport-McMoRan se fonde sur l'objectif d'être conforme aux lois et règlements et de diminuer les incidences environnementales en utilisant des stratégies de gestion du risque fondées sur des données valides et des principes scientifiques approuvés. Cela exige que nous révisions et prenions en considération les effets environnementaux de chaque activité, que ce soit l'exploration, l'exploitation minière ou le traitement, et que nous planifions et dirigeons la conception, le développement, l'exploitation et la fermeture de chaque installation de façon à optimiser l'usage économique des ressources tout en réduisant les effets environnementaux néfastes.

Toutes nos exploitations minières et nos opérations de traitement utilisent des Systèmes Environnementaux de Gestion (*Environmental Management Systems – EMS*) certifiés ISO 14001, qui sont vérifiés chaque année de manière indépendante. En 2014, nous avons terminé des audits environnementaux internes dans 14 exploitations, et nos infrastructures sont régulièrement vérifiées par des agences réglementaires. Depuis 1996, un audit environnemental indépendant est conduit par PTFI tous les trois ans, et un résumé et des réponses aux recommandations d'un audit de 2014 sont publiés sur notre site internet. Toutes les exploitations ont des programmes d'action correctifs associés aux EMS principaux.

Lorsque les exploitations reçoivent une notification de violation environnementale d'une agence réglementaire comme montré dans le tableau ci-dessous, elles concernent généralement des outrepassements de conditions de permis de courte durée et mineures ou autres violations de la tenue de registres qui n'ont pas ou peu d'incidence environnementale. Les notifications de violation peuvent aussi faire suite à des fuites ou émissions de poussières de tailings ou d'eau contaminée. L'augmentation de notifications de violation de 2012 à 2014 est en partie attribuable aux notifications reçues à Cerro Verde concernant une série de conclusions administratives qui ne concernent pas des émissions ou des menaces pour l'environnement. En cas de pénalités affectant nos exploitations, celles-ci sont en général chacune sous les 100 000 dollars.

GESTION DE L'ÉNERGIE

Nos exploitations minières de cuivre exigent des apports d'énergie significatifs, principalement le diesel, l'électricité, le charbon et le gaz naturel, dont la plupart sont fournis par des tiers sous



L'extension du concasseur de Morenci en Arizona a été entamée en mai 2014. Dans le cadre du projet, des concasseurs à boulet à haut rendement et un broyeur à cylindre hydraulique ont été installés permettant de traiter des volumes plus élevés de minerai avec jusqu'à 25% d'efficacité énergétique en plus par rapport aux autres circuits de broyage dans l'industrie.

contrats de longue durée. Pour l'année 2014, l'énergie a représenté approximativement 20% de nos coûts de production du cuivre sur base consolidée.

En 2014, nos émissions totales de gaz à effet de serre (*greenhouse gas – GHG*) au niveau mondial, mesurés comme émissions équivalentes de dioxyde de carbone, étaient relativement inchangées par rapport à 2013 à environ 9,5 millions de tonnes métriques réparties entre émissions directes (55%) et émissions indirectes (45%). Des réductions d'émissions associées à la vente de Candelaria et Ojos de Salado furent compensées par des projets d'extension de production significatifs à Morenci et Cerro Verde. D'année en année, nos émissions directes viennent principalement de la combustion de carburant pour les camions, suivies par la combustion de carburant pour fournir de l'énergie pour la torréfaction, la fonte et d'autres traitements. La majorité de notre activité minière se déroule à ciel ouvert. Lorsqu'une mine à ciel ouvert arrive à maturité, la longueur de la route de transport augmente et les camions sont tenus de transporter les minerais à des distances additionnelles vers les infrastructures de traitement. Alors que la quantité de déchets transportés fluctue d'année en année, les distances en camion augmentent également. Quand les conditions du marché nécessitent

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX DE CONFORMITE

	2010	2011	2012	2013	2014
Fuites ou déversements à signaler de produits chimiques toxiques ou dangereux	10	11	12	16	14
Notification de Violation concernant des outrepassements de permis, des fuites, des décharges ou autres problèmes de conformité	6	6	4	10	11
Pénalités Environnementales*	\$83 420	\$75 000	\$47 369	\$80 362	\$123 745

* Les pénalités sont typiquement payées durant les périodes suivant l'année de l'événement environnemental et/ou l'action de poursuite.

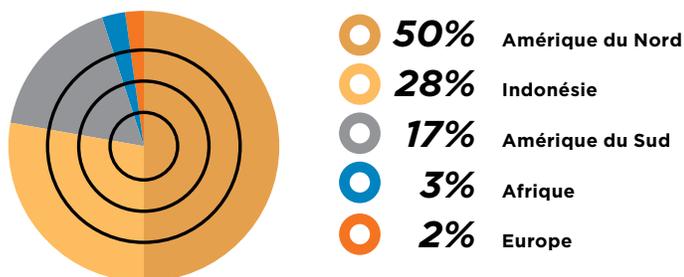
l'extraction et le traitement de minerais à teneur plus faible, les camions doivent transporter davantage de matériaux par livre de métal traité.

Les émissions indirectes sont principalement celles émises par nos fournisseurs d'électricité. En 2014, approximativement 64% de notre énergie achetée provenait de sources à faible émission de carbone, incluant le gaz naturel ou l'énergie renouvelable. Le concassage, le broyage, le pompage et l'extraction électrolytique sont les plus consommateurs d'énergie de nos installations. Nous avons atteint des améliorations significatives en efficacité énergétique avec nos nouvelles installations de traitement, notamment de nouveaux concasseurs à Morenci et Cerro Verde. Néanmoins, les gains d'efficacité ne justifient pas un remplacement complet de l'équipement d'exploitation actuel dans d'autres installations de concassage du fait que cette option n'est pas justifiée économiquement.

Nous avons investi plus de 10 millions par an dans la recherche et le développement en matière d'énergie via notre centre de technologie, les services techniques et les groupes d'amélioration opérationnelle. Nous participons aussi à des programmes d'efficacité de la demande d'énergie et soutenons les standards d'énergie renouvelables lorsque

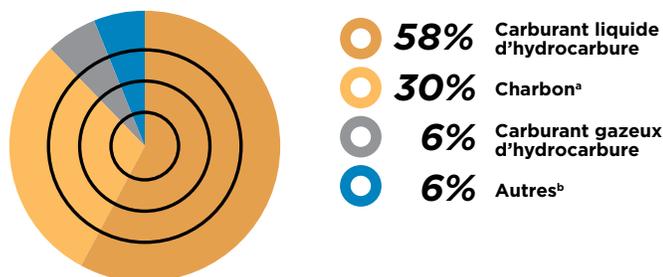
2014 TOTAL (VOLETS I ET II) ÉMISSIONS ÉQUIVALENTES EN DIOXYDE DE CARBONE

Par Région



2014 DIRECT (VOLET I) ÉMISSIONS ÉQUIVALENTES EN DIOXYDE DE CARBONE

Par type de carburant



a. Associé à la centrale thermique auto-générée alimentée au charbon de PTFI.

b. Les émissions émanant des processus de consommation non-énergétique incluent la lixiviation des minerais contenant du calcite, du minerai, la fabrication de chaux, l'élimination du fer et les réfrigérants.

c'est possible, telles que la fourniture de terrains miniers pour l'énergie solaire photovoltaïque.

Les résultats en efficacité incluent pour les années récentes:

- Solution de rechange de la technologie anode déployée pour réduire l'énergie nécessaire pour produire du cuivre par électroextraction;
- Utilisation de l'excès de chaleur générée par le brûleur de soufre dans notre mine de Safford en Arizona pour produire plus de 15 mégawatts (MW) d'énergie pour l'usage continu des opérations de traitement miniers;
- Fourniture de terrains miniers pour 20 MW d'énergie solaire photovoltaïque en Arizona;
- Mise en œuvre de Rouleaux de Broyage à Haute Pression (*High Pressure Grinding Rolls*), première application dans l'industrie mondiale de cuivre, résultant en une réduction des besoins de plus de 15% en énergie consacrée au broyage;
- Installation de concasseurs à boulet hautement efficaces et d'un broyeur à cylindre hydraulique pour traiter des volumes plus importants de minerais à notre fleuron américain de Morenci en Arizona, résultant dans un circuit de concassage plus efficace en énergie d'approximativement 25%;
- Développement d'une approche pour réaliser des tirs de mines et des opérations de concassage et broyage en aval avec une meilleure efficacité énergétique; et
- Certification *ISO 50001* maintenue à notre fonderie Atlantic Copper en Espagne pour son système de gestion de l'énergie.

Nos activités minières ne sont actuellement pas localisées dans des pays où existe un coût direct associé aux émissions de gaz à effet de serre. Cependant, à moyen et long terme, nous pourrions subir des coûts accrus concernant nos émissions de gaz à effet de serre pour l'activité minière du fait d'initiatives réglementaires aux États-Unis et dans les autres pays où nous exerçons nos activités. Par ailleurs, le coût de l'électricité et des autres intrants que nous achetons peuvent augmenter si nos fournisseurs encourent des coûts accrus pour leurs émissions de gaz à effet de serre. Nous avons conçu une taxe carbone hypothétique de 50 dollars par tonne métrique sur le total des émissions de gaz à effet de serre en 2014 (Volets I et II) liées à nos mines de cuivre mondiales. L'augmentation hypothétique associée aux coûts opérationnels ne nécessiterait pas de changements au plan opérationnel du fait de la similarité avec les fluctuations possibles des teneurs des minerais. L'application de ce modèle à notre profil d'émissions de gaz à effet de serre prévus et cinq ans de production de cuivre projetée ne modifient pas nos plans opérationnels en cours.

Nous avons reçu une vérification indépendante de nos stocks d'émissions de gaz à effet de serre (GHG) pour les années 2007-2014.

FOURNITURE ET GESTION DE L'EAU

Nos exploitations minières requièrent des quantités significatives d'eau pour l'extraction minière et le traitement des minerais, et la plupart de nos activités en Amérique du Nord et du Sud sont situées dans des régions arides. Nous avons utilisé approximativement 1 325 millions de mètre cubes d'eau pour nos processus opérationnels en 2014, dont approximativement 79% d'eau recyclée. La majorité de l'eau recyclée provient d'eau récupérée des infrastructures de stockage des tailings et des remblais de lixiviation. Notre utilisation mondiale, y compris l'eau recyclée, a augmenté en 2014 étant donné l'inclusion de nos activités minières en Arizona dans nos données sur l'eau en 2014. Nous tablons sur une augmentation de notre utilisation totale d'eau à l'avenir dans le cadre de l'avancement de la croissance de projets existants.

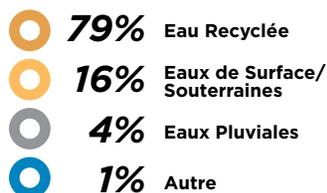
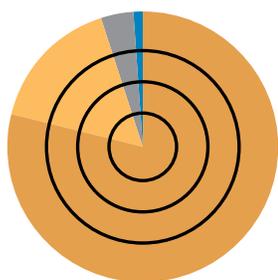
Les activités minières dans les régions arides utilisent des modèles opérationnels pour comprendre l'utilisation de l'eau, les opportunités de recyclage et les pertes opérationnelles comme l'évaporation. Par ce procédé, nous avons identifié des pratiques opérationnelles additionnelles où l'eau recyclée qui est utilisée n'était pas quantifiée dans des rapports précédents, ce qui à son tour a contribué à l'augmentation globale du pourcentage de l'utilisation totale d'eau recyclée.

Bien que les incidences physiques potentielles du changement climatique sur nos activités soient hautement incertaines, les activités dans les régions arides mènent aussi des planifications annuelles de scénario pour évaluer les réductions hypothétiques de la disponibilité totale de l'eau et les événements hypothétiques extrêmes de précipitations. Notre gestion de l'eau inclut l'identification d'actions pour nous aider à adapter nos activités à des manques potentiels ou surplus d'eau.

L'accès à des quantités suffisantes d'eau propre est une préoccupation majeure pour beaucoup, des gouvernements aux communautés ainsi qu'aux entités agricoles et aux industries. Nous explorons des opportunités mutuelles avec des parties prenantes puisque nous continuons à investir à long terme dans des projets de fourniture d'eau pour soutenir nos plans d'activités et de croissance. Par exemple, l'eau pour notre activité minière de Cerro Verde au Pérou, qui se trouve dans une région aride, provient de sources renouvelables par une série de réservoirs de stockage dans le bassin du Rio Chili. Ces réservoirs

2014 UTILISATION DE L'EAU SELON L'ORIGINE

1,325 Millions de Mètres Cubes



En juillet 2014, les technologies à jour de traitement de l'eau de Climax Molybdenum ont commencé leurs opérations pour traiter jusqu'à 14 000 gallons par minute à la *Mayflower Tailings Storage Facility*. L'eau traitée est évacuée dans le *Ten Mile Creek* qui alimente les pêcheries locales et les zones de détente dans le Summit County au Colorado.

recueillent de l'eau principalement des précipitations saisonnières et alimentent des projets communautaires agricoles et miniers. L'installation du nouveau concentrateur de la mine étant proche, elle construit une usine municipale pour le traitement des eaux usées pour la ville d'Arequipa. Cerro Verde a obtenu l'autorisation de réutiliser les eaux usées traitées à un taux moyen annuel de 1 mètre cube par seconde pour le traitement des minerais. L'usine de traitement des eaux usées devrait contribuer à améliorer la qualité de l'eau régionale, réduire les maladies véhiculées par l'eau et augmenter la valeur des produits d'agricoles locaux tout en procurant plus d'eau pour un projet économique important pour la région.

En 2014, la Société a conclu de nouvelles options de location d'eau pour stocker des approvisionnements en eau de surface renouvelable dans des installations souterraines de recharge en Arizona pour un usage futur devant alimenter des opérations minières existantes, comme réserve pour des cas de sécheresse ou pour alimenter des extensions minières à l'avenir. La Société a également demandé des allocations additionnelles d'eau renouvelable de surface en Arizona (répartitions du Projet d'Arizona Central) et a reçu une recommandation préliminaire de l'agence de l'eau de l'Etat appuyant une allocation d'eau. Cette procédure exige une révision fédérale au niveau environnemental qui devrait être achevée en 2016.

RÉSIDUS (TAILINGS) ET DÉCHETS ROCHEUX

Les déchets rocheux (y compris les déblais) et les tailings que nous produisons représentent nos plus larges volumes de déchets. Gérer le volume de déchets rocheux et de tailings produits dans nos activités minières présente des défis environnementaux, de sécurité et d'ingénierie. En 2014, nous avons produit approximativement respectivement 380 millions et 180 millions de tonnes métriques de déchets rocheux et de tailings. Les principaux risques de la gestion des remblais de déchets rocheux et de tailings concernent la stabilité structurelle, la géochimie, la qualité de l'eau et la production de poussière. La gestion de ces déchets est réglementée dans les juridictions dans lesquelles nous agissons, et nos programmes sont conçus pour être en conformité avec les lois nationales, étatiques



Au Centre de Recherche et de Réhabilitation et de Biodiversité de Maurujaya (à gauche), situé sur une aire de stockage de tailings isolée dans les plaines, PTFI collabore avec des agences gouvernementales et les universités sur la recherche de techniques de réhabilitation. Le centre sert aussi de lieu de niveau international pour la formation environnementale.

et locales applicables, et avec les permis et Etudes d'Impact Environnemental (*Environmental Impact Studies*) approuvées.

Freeport-McMoRan opère actuellement 17 infrastructures de stockage de tailings (*tailings storage facilities - TSF*) et gère 52 *TSF* qui sont inactives ou qui ont été totalement réhabilitées. A notre exploitation de Cerro Verde au Pérou, nous avançons dans la construction de la digue de ce qui va être l'une des plus grandes *TSF* au monde dans le secteur minier, avec une capacité ciblée de retenir approximativement 2 milliards de tonnes métriques de matériaux de tailings. Concernant l'achèvement en 2014 de l'extension du concasseur à notre exploitation de Morenci en Arizona, nous avons augmenté la capacité des activités des *TSF* d'environ 568 millions de tonnes métriques.

Au niveau opérationnel, la stabilité des *TSF* est gérée par des ingénieurs qualifiés internes de nos exploitations et revues par un ou des Ingénieur(s) en charge du registre (*Engineers of Records - EORs*) qualifié(s) externe(s). Nous suivons des protocoles établis pour les exploitations, l'entretien et les communications. Dans ce cadre, nous inspectons et suivons régulièrement les tendances des niveaux phréatiques, les plans de dépôt, les contrôles de gestion de l'eau, la gestion des infiltrations, les systèmes de décantation et d'autres composants de stabilité. En outre, nous révisons de façon périodique les conditions de construction as built sur site au moyen de programmes de contrôle géotechniques sur le terrain et en laboratoire.

Au niveau de l'entreprise, la stabilité *TSF* est gérée par le Programme de Gestion de Tailings (*Tailings Stewardship Program*) qui inclut un groupe multidisciplinaire d'experts internes et externes, l'Equipe de Gestion de Tailings (*Tailings Stewardship Program - TST*), qui évalue la conception, l'opération et l'entretien de nos *TSF* pour assurer que nous suivons les bonnes pratiques de gestion. En 2014, notre *TST* a mené annuellement des inspections de terrain annuellement sur 17 *TSF* actives et 20 *TSF* inactives. Nous récoltons aussi l'avis de Bureaux d'Examen Techniques (*Technical Review Boards*), qui comprennent des experts internationalement reconnus et engagés

par nous, pour l'analyse et la conception de nos *TSF*, ainsi que pour la gestion de la stabilité de rupture de digues pour assurer l'harmonisation avec les bonnes pratiques de l'industrie. Après le 4 août 2014, une rupture de digue de contention des tailings à la mine Imperial Metals-owned Mount Polley dans le British Columbia, qui fut l'une des plus grandes fuites de tailings jamais enregistrée, nos experts internes de tailings ont examiné l'information publiquement accessible, notamment l'Enquête Indépendante d'Ingénieurs Experts et le Rapport du Panel d'Examen (*Independent Expert Engineering Investigation and Review Panel*) des défaillances publié en 2015. Ils ont confirmé que les procédures et systèmes selon notre Programme de Gestion des Tailings sont alignés sur l'état des pratiques en cours et les recommandations du Panel.

PTFI a contrôlé le système de gestion des résidus fluviaux qui a été approuvé par le gouvernement indonésien. PTFI utilise le réseau fluvial non navigable dans les hauts-plateaux montagneux à proximité de notre mine pour transporter des tailings vers une zone artificielle dans les plaines où les tailings et les sédiments naturels sont gérés dans une zone de dépôt défini comme la Zone de Dépôt Modifiée (le *ModADA*). Des digues ont été construites pour contenir latéralement l'empreinte des tailings et pour restreindre leur incidence dans les plaines. Le Conseil de Direction du *ModADA* (*ModADA Management Board - MMB*) est un panel d'experts multidisciplinaire qui se rencontre sur site environ deux fois par an pour évaluer les performances et les risques concernant le *ModADA* et la zone côtière. Le MMB se concentre sur l'intégrité structurelle des digues et la stabilité géochimique de la zone de dépôt, ainsi que l'engagement des parties prenantes. PTFI accueille aussi un Forum de Communication de Gestion des Résidus (*Tailings Management Communication Forum*), comprenant des acteurs du gouvernement, des académiques et des *ONG*, qui s'organisent périodiquement pour discuter du système de gestion contrôlé des tailings fluviaux de PTFI et les opportunités associées, y compris les programmes d'utilisation des résidus.

Dans les *TSF* localisés dans les régions arides, notre programme de gestion des tailings comprend des mesures pour réduire les émissions fugitives de poussière depuis la surface, et augmenter l'eau récupérée récoltée afin de réduire la consommation d'eau fraîche. Nos efforts pour réduire la production de poussière inclut l'application de chlorure de magnésium, de polymères d'arrosage et de clôtures brise-vent.



La colonisation naturelle de grands roseaux (*Phragmites karka*) sur la frontière ouest à 230 km de *ModADA*.

Les déchets de roche et les déblais sont mis en réserve en vue de la récupération de minerais et de la réhabilitation possibles à l'avenir, ou d'autres projets. Ces réserves sont régulièrement surveillées et évaluées du point de vue de la stabilité structurelle conformément aux critères de conception sismique locaux. Au sein de PTFI, les réserves de déblais sont sujettes à l'érosion causée par les précipitations importantes dans la région (les précipitations annuelles sont de 200 pouces en moyenne). Les matériaux érodés sont en fin de compte déposés dans la zone de gestion des tailings dans les plaines. Ce matériau additionnel, quoique prévu dans nos études environnementales, influence tant les montants que le temps du dépôt de matériaux de tailings plus fins dans l'estuaire.

BIODIVERSITÉ

Nous nous sommes engagés à identifier les incidences de nos activités et, quand c'est possible, de mettre en œuvre des actions qui conservent et améliorent la biodiversité. Toutes les mines opérationnelles ont développé des plans de gestion de la biodiversité et des Plans de Gestion de Terrain (*Land Management Plans – LMPs*), avec l'aide de l'Équipe Biodiversité (*Biodiversity Task Force*) de la Société. Les plans de gestion de la biodiversité identifient des projets potentiels de biodiversité au moyen d'un processus qui inclut l'inventaire de l'habitat à l'échelle du paysage, l'évaluation des risques de la biodiversité (en lien avec le Système de Gestion des Activités Environnementales (*Environmental Management System*)), l'identification des opportunités de biodiversité et la hiérarchie des projets. Les plans consistent généralement en des projets volontaires en partenariat avec les groupes de parties prenantes, incluant des agences gouvernementales, des institutions académiques et des ONG. Les Plans de Gestion de Terrain (*LMP*) fournissent le mécanisme par lequel les considérations de biodiversité sont incorporées dans le processus de planification de lieux spécifiques pour minimiser les incidences défavorables de la biodiversité quand c'est possible. Les *LMP* consistent en une superposition de données qui illustrent l'emplacement et l'étendue des ressources importantes de biodiversité situées dans les sites miniers et y attenent.

A fin décembre 2014, 13 sites de Freeport-McMoRan étaient certifiés par le programme Faune au Travail du Conseil de l'Habitat de la Faune (*Wildlife Habitat Council's (WHC) Wildlife at Work*), qui reconnaît les activités qui créent, conservent et restaurent l'habitat de la faune sur des terrains de sociétés. Six sites ont été certifiés par le programme *WHC Corporate Lands for Learning* qui reconnaît les activités de promotion de la formation environnementale et les initiatives de diffusion dans les communautés locales. PTFI a reçu la prestigieuse récompense *Corporate Lands for Learning of the Year* pour ses efforts remarquables consentis pour l'enseignement en matière de préservation, de gestion et de volontariat d'employés. En outre, *WHC*, conjointement avec la Protection Internationale des Chauves-Souris (*Bat Conservation International – BCI*), a honoré Cerro Verde de la récompense *Bat Conservation Action*, qui reconnaît les programmes qui promeuvent activement l'habitat de la chauve-souris au moyen d'activités d'amélioration et de gestion. Cerro Verde a reçu la récompense pour ses efforts de surveillance et de protection de la chauve-souris péruvienne à long museau (*Platalina genovensium*), une espèce enregistrée Union Internationale pour la Conservation de la Nature (*International*

Union for the Conservation of Nature – IUCN). La BCI a continué la surveillance de la population mexicaine de chauve-souris à queue libre à Morenci depuis la protection en 2010 du perchoir de maternité des chauves-souris. Les résultats indiquent que la population a augmenté de 1,12 millions à 1,35 millions l'année passée.

En 2014, les activités Safford se sont associées avec *Wild at Heart*, une organisation à but non-lucratif basée en Arizona dédiée à la conservation de la faune, pour relocaliser 20 chouettes de terriers déplacées dans un habitat artificiel créé dans les terrains de la Société. Le personnel de développement communautaire a utilisé le lâcher comme opportunité de promotion des activités de formation centrée sur les chouettes aux volontaires et aux membres de la communauté. Au cours de l'année passée, 15 de nos opérations créèrent des jardins pollinisateurs non seulement pour augmenter la diversité des sources de nectar et de pollen mais aussi pour fournir aux communautés un cadre de promotion des concepts de la formation *STEM*. Pour mieux promouvoir les efforts de conservation de pollinisateurs, Freeport-McMoRan, conjointement avec *WHC* et les autres partenaires de conservation, a élaboré une série de cours de développement professionnel destinés au personnel sur des sujets liés à la protection des pollinisateurs, l'augmentation de l'habitat pollinisateur et la possibilité de plus amplement incorporer la formation *STEM* sur les pollinisateurs dans les programmes de la Société.

La Fondation Atlantic Copper a reçu la Récompense Environnementale de l'Andalousie (*Andalucia Environment Award*) dans la catégorie Affaires et Environnement, reconnaissant le travail de la Fondation pour former les parties prenantes de la communauté à propos de la deuxième réserve marécageuse la plus importante en Andalousie, le Parc Naturel Marismas del Odiel, qui fait partie du Réseau Mondial de l'UNESCO des Réserves de Biosphères (*UNESCO World Network of Biosphere Reserves*). Située à côté d'Atlantic Copper (la fonderie de Freeport-McMoRan à Huelva en Espagne), Marismas del Odiel est un grand estuaire des rivières Odiel et Tinto, et consiste en différentes zones protégées à l'intérieur du parc. La Fondation sponsorise un programme de formation environnemental appelé "Mes Marais, Mes Ecoles" (*My Wetlands, My Schools*) ainsi que le Camp de Jour de l'École des Explorateurs (*Explorers' School Day Camp*) dans le parc.

Une Etude d'Impact Social et Environnemental (*Environmental and Social Impact Assessment – ESIA*) a été préparée pour l'extension à grande échelle de Cerro Verde, et a identifié des incidences du projet sur des zones d'habitat naturel et modifié qui accueillent un assortiment d'espèces de fleurs et de faunes (notamment le guanaco, la chauve-souris à long bec du Pérou et une variété d'espèces de cactus). Des mesures d'atténuation identifiées correspondantes ont été ajoutées au Plan de Gestion de la Biodiversité existant de Cerro Verde



Une femelle guanaco (*Lama guanicoe*) à la mine de Cerro Verde près d'Arequipa au Pérou.

qui incluait déjà une série de mesures pour atténuer les incidences sur les mêmes habitats et espèces. Ensuite, une Due Diligence Environnementale (*Environmental and Social Due Diligence – ESDD*) a été menée sur le projet d'extension en préparation de la convention de crédit entre Cerro Verde et un consortium d'Institutions Financières appliquant les Principes de l'Equateur (*Equator Principles Financial Institutions*). L'ESDD indépendant incluait une recommandation pour clarifier et améliorer l'harmonisation du Plan d'Action pour la Biodiversité (*Biodiversity Action Plan*) de Cerro Verde avec la Norme de Performance 6 (*Performance Standard 6*) de la Société Financière Internationale (*International Finance Corporation Performance – IFC*). En réponse à cette recommandation, Cerro Verde a préparé un Plan d'Action pour la Biodiversité qui décrivait des mesures d'atténuation spécifiques et leur contribution à la conservation des espèces pour chaque espèce en danger, en danger grave, endémique et les espèces à aire limitée identifiées durant l'ESIA. Les recommandations sur la biodiversité de la révision ESDD ont été entièrement traitées et vérifiées par un tiers indépendant en 2014.

Freeport-McMoRan continue à gérer le lac de Peck, une ancienne boucle de la rivière Verde située près de Clarkdale en Arizona. Le lac de Peck et le marais de Tavasci adjacent forment une Zone Audubon Importante pour Oiseaux (*Audubon Important Bird Area*), et fournissent un habitat naturel de qualité pour un certain nombre d'espèces d'oiseaux migrateurs, s'y reproduisant et y hivernant. Depuis 2012, Freeport-McMoRan a contrôlé les espèces végétales aquatiques invasives dans le Lac, avec l'objectif d'augmenter divers habitats natifs pour la faune dans cet écosystème aquatique de qualité et unique sur le plan régional. Nous travaillons aussi régulièrement avec nos locataires pour maximiser la valeur de nos biens incluant des contributions financières pour la construction et l'installation de systèmes d'arrosage et de clôture favorable à la faune. Au moyen de partenariats établis avec des agences locales, régionales, étatiques et fédérales, Freeport-McMoRan et ses locataires ont été en mesure d'effectuer chaque année de telles améliorations aux projets.

PTFI applique un programme de surveillance environnemental complet dans sa zone de projet, incluant l'estuaire en aval du *ModADA*. Des sources indépendantes de données continuent à indiquer la nature réversible des incidences à la fin de l'exploitation minière (avec l'exception des changements topographiques) comme prédits pendant la procédure AMDAL (Etude d'Impact Environnemental et Social (*Environmental and Social Impact Assessment*)).



PTFI surveille les espèces d'oiseaux dans les îles Ajkwa et Waii qui étaient formées par des tailings fins et les sédiments émanant des processus naturels d'érosion. Depuis que la surveillance a commencé en 2009, 109 espèces d'oiseaux différentes ont été enregistrées comme utilisant les îles comme habitat notamment le pélican australien (*Pelecanus conspicillatus*) montré ci-dessus sur l'île Ajkwa.



L'exploitation minière artisanale a une incidence sur les habitats où les espèces végétales en péril ont évolué sur des sols hautement minéralisés. Sur la photo, un affleurement rocheux au sein de la concession de TFM qui a été la cible d'exploitation minière illégale.

TFM gère ses installations minières et de traitement de cuivre et cobalt dans une concession de 1 600 kilomètres carrés en province du Katanga en RDC, dans une région connue comme l'Arc de Cuivre du Katanga (*Katanga Copper Arc*). L'Arc de Cuivre du Katanga est unique au point de vue géologique en ce que les gisements importants de cuivre-cobalt apparaissent à la surface du sol sous forme de collines. Ces collines et les affleurements rocheux associés, qui sont la cible des activités minières, contiennent des clairières uniques de cuivre et cobalt qui contrastent nettement avec le bois environnant de Miombo. Ces clairières représentent des écosystèmes uniques qui contiennent de nombreuses espèces végétales qui ont évolué dans des sols hautement minéralisés, et la région a longtemps été reconnue par la communauté scientifique comme un point central pour plantes metallophytes endémiques. Jusqu'à présent, les scientifiques ont identifié un total de 39 espèces préoccupantes dans la concession de TFM. Par conséquent, les écosystèmes de cuivre-cobalt et les clairières de plantes correspondantes sont considérés comme la priorité des cas de biodiversité pour TFM. TFM continue ses efforts pour construire des écosystèmes artificiels pour les plantes transplantées avant toute perturbation en raison de l'activité minière commerciale. En 2014, TFM a achevé la construction de la Phase I de l'écosystème artificiel Mwadinkomba qui inclut plus au moins 3 hectares (2,75 hectares de masse de terre végétale et 0,25 hectares de nattes végétatives) ainsi que la Phase I de l'écosystème artificiel de Fungurume comprenant approximativement 11 hectares (10,25 hectares de masse de terre végétale et 0,94 hectares de nattes végétatives).

Nous continuons à superviser de près des concepts en développement, sans perte nette, des incidences positives nettes et des services rendus par l'écosystème. En 2014, nous avons participé à des séminaires Entreprises pour la Responsabilité Sociale (*Business for Social Responsibility*) et à des initiatives sur des outils d'évaluation des services rendus par l'écosystème et en parallèle avec d'autres grandes entreprises multinationales, nous avons collaboré pour trouver des définitions, indicateurs et déclarations pour définir et comprendre les risques et opportunités de services rendus par l'écosystème. Nous participons aussi au Groupe de Travail de Biodiversité (*Biodiversity Working Group*) ICMM. Comme ce domaine évolue, nous continuerons à améliorer les communications sur nos initiatives et systèmes de biodiversité.

Depuis 2011, les employés de Freeport-McMoRan ont participé au concours photographique annuel de la Société sur la biodiversité. Chaque année approximativement 400 photos sont soumises par les employés, et le concours engage notre main-d'œuvre pour la valorisation de la biodiversité et pour promouvoir les habitats de nos zones d'exploitation mondiales. Les photos gagnantes de ce concours populaire sont présentées dans le calendrier *Wildlife Habitat Council's Corporate Homes for Wildlife*, qui est distribué au niveau international. Le calendrier présente les efforts par les entreprises membres d'améliorer et de conserver l'habitat naturel sur les terrains d'entreprises. Les photos gagnantes sélectionnées par le groupe de travail sur la biodiversité de la Société sont présentées ci-dessous.

2014 Photos Gagnantes

Un lézard à collier de l'est
capturé à la mine de Bagdad



Le coati à nez blanc près de la
mine de Morenci



LES DONNÉES SUR LES TENDANCES

	2010	2011	2012	2013	2014
Main-d'Oeuvre ^a					
Employés	29 700	31 800	34 000	36 100	35 000
Sous-traitants	22 300	27 800	27 100	38 400	46 300
Pourcentage d'Employés sous régime de Conventions Collectives	44%	49%	48%	49%	48%
Sécurité et Santé ^a					
Décès	2	5	6	35	7
Taux d'Accidents Enregistrables ^b	0,65	0,61	0,58	0,74	0,56
Cas de Maladies Professionnelles	6	16	25	41	46
Environnement					
Emissions Directes de Gaz à Effet de Serre (millions de tonnes de réserve)	5,6	5,4	5,7	5,9	5,2
Emissions Indirectes de Gaz à Effet de Serre (millions de tonnes de réserve)	4,4	4,6	4,0	4,3	4,3
Consommation d'Eau Totale ^c (millions de mètres cubes)	630	600	665	690	1 325
Pourcentage d'Eau Recyclée ^c	66%	66%	71%	69%	79%
Fuites ou déversements de produits chimiques dangereux ou toxiques à signaler	10	11	12	16	14
Notifications de Violation concernant des outrepassements de permis, des fuites ou autres problèmes de conformité	6	6	4	10	11
Pénalités Environnementales ^d (milliers de dollars)	\$83	\$75	\$47	\$80	\$124
Social					
Investissements Communautaires (millions de dollars)	\$189	\$91	\$173	\$173	\$198
Paievements en Espèces aux Gouvernements ^{a,e} (millions de dollars)	\$3 744	\$4 838	\$2 984	\$2 814	\$3 355
Contributions Economiques Directes ^{a,e} (millions de dollars)	\$13 902	\$16 559	\$14 470	\$17 283	\$17 030

a. Inclut FM O&G au début du mois de juin 2013

b. $TRIR = [(\text{Décès} + \text{Incidents avec Arrêt de Travail} + \text{Incidents avec Restriction de Travail} + \text{Traitement Médical}) \times 200\,000] / \text{Total d'Heures de Travail}$

c. Exclut les installations localisées en Arizona pour les années 2010-2013 en raison du litige pour les droits à l'eau

d. Les pénalités sont généralement payées durant les périodes suivant l'année de l'événement environnemental et/ou de l'action de poursuite

e. Veuillez consulter l'information détaillée dans nos rapports *WTSD* publiés sur fcx.com/sd

Le rapport 2014 de Freeport-McMoRan Inc. (Freeport-McMoRan) “Cap sur le Développement Durable” (*WTSD*), incluant des informations recensées par le *Global Reporting Initiative (GRI)* de l’Index du Contenu G3 publié sur le site de Freeport-McMoRan a été préparé par la direction de Freeport-McMoRan en charge de la collecte et de la présentation de ces informations.

PORTÉE

Conformément aux instructions de direction de Freeport-McMoRan, il a été demandé à Corporate Integrity Limited d’effectuer:

1. Un examen des politiques et systèmes en place par rapport au Cadre de Développement Durable de l’*ICMM* – utilisant comme base le Cadre de Développement Durable de l’*ICMM*: la Procédure de Certification et les lignes directrices *GRI G3* sur la gestion des risques
2. Un examen des déclarations faites à propos du rapport *WTSD* de 2014 et les informations recensées par l’Index du Contenu *GRI G3*; et
3. Un examen des données/informations sélectionnées qualitativement et quantitativement basées sur les lignes directrices *GRI G3* et les indicateurs de performance incluant les indicateurs supplémentaires du secteur minier et des métaux *GRI*

Notre prestation de certification couvre les thèmes 1 à 5 visés dans le Cadre de Développement Durable de l’*ICMM*: Procédure de Certification.

La portée de nos prestations de certification couvrirait toutes les opérations minières de traitement des métaux de Freeport-McMoRan définies par les limites de la déclaration du rapport *WTSD* de 2014. Le cahier des charges de nos prestations ne couvrirait pas de contenu ou de déclarations concernant Freeport-McMoRan Oil & Gas LLC. Les prestations impliquaient un examen sélectif des documents, des entretiens et des sites de visite:

- Mine de Cerro Verde au Pérou
- Mine de Chino aux Etats-Unis (incluant la couverture de la mine de Tyrone aux Etats-Unis en raison d’un accord de gestion partagée avec Chino)
- Mine El Abra au Chili
- Mine de Morenci aux Etats-Unis
- PT Freeport Indonesia (PTFI) - Mine de Grasberg en Indonésie
- Mine de Tenke Fungurume en RDC
- Siège Principal à Phoenix aux Etats-Unis

Le programme de visite des sites fait partie d’un processus en cours pour réaliser le cahier des charges de la présente certification sur toutes les exploitations minières principales de Freeport-McMoRan et les sites de traitement au moins une fois tous les trois ans.

L’examen impliquait également des examens documentaires et des entretiens téléphoniques avec la direction de l’usine d’El Paso aux Etats-Unis et l’usine de Kokkola en Finlande.

CONCLUSIONS PRINCIPALES

Sur la base de notre examen, son cahier des charges et les limitations:

- Rien n’a été porté à notre attention qui pourrait nous faire croire que l’information rapportée par Freeport-McMoRan dans le rapport *WTSD* 2014 et les informations recensées par l’Index du Contenu *GRI G3* concernant la mise en œuvre de l’engagement de certification *ICMM* concernant les thèmes 1 à 4, sont entachées d’inexactitudes importantes.
- Rien n’a été porté à notre attention qui pourrait nous faire croire que le niveau d’application A+ autoproclamé par Freeport-McMoRan, concernant les lignes directrices de durabilité *GRI G3*, est entaché d’inexactitudes importantes.

MÉTHODOLOGIE

Au moyen de l’examen de documents et d’entretiens sur des sites sélectionnés et au siège principal, nos travaux ont impliqué:

POUR LES THÈMES 1 À 3 DANS LE CADRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CONSEIL DE L’*ICMM*: PROCÉDURE DE CERTIFICATION

1. Un examen des politiques de Freeport-McMoRan et leur alignement avec les dix principes contenus dans le Cadre de Développement Durable de l’*ICMM* et les prises de position de l’*ICMM* au niveau de la Société et des sites.
2. Un examen des procédures en place pour identifier et hiérarchiser les risques et les opportunités de développement durable au niveau de l’entreprise et des sites pendant la période de référence et les résultats de la procédure d’identification et de priorités.

3. Un examen des systèmes et approches que Freeport-McMoRan utilise pour gérer les risques et opportunités importants de développement durable identifiés et mettre en œuvre les 10 principes de développement durable de l'ICMM au niveau de l'entreprise et des sites.

**POUR LES THÈMES 4 ET 5 DANS LE CADRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CONSEIL DE L'ICMM:
PROCÉDURE DE CERTIFICATION**

4. L'examen des Procédures Standardisées Opérationnelles (*Standard Operating Procedures – SOP*) pour le recouvrement et l'assimilation des informations de performance *GRI G3* rapportées impliquant:
- a. Un examen pour déterminer le risque de déformation de l'information rapportée pour des indicateurs quantitatifs rapportés. L'évaluation s'intéresse au niveau du site aux données de performance rapportées pour les indicateurs *GRI* et tient compte de l'importance dans le contexte du niveau de l'information d'entreprise rapportée. Sur cette base certains indicateurs ont été sélectionnés pour vérifier les activités sur les sites sélectionnés. La méthodologie d'évaluation était fondée sur l'*ISO 31000 /2009, Gestion de Risque – Principes et Lignes Directrices*.
 - b. Un examen des procédures de communication des données, de leur collecte et de leur consolidation au siège principal.
5. L'examen des déclarations faites dans le rapport *WTSD 2014* et les informations recensées dans l'index du contenu *GRI G3* à propos des procédures de développement durables et les accomplissements de 2014 de Freeport-McMoRan incluant sa mise en œuvre du Cadre de Développement Durable de l'ICMM. Ceci a impliqué des entretiens au niveau des vice-présidents et des examens de documents pour corroborer des informations rapportées au niveau de l'entreprise ainsi qu'un entretien avec le Directeur Général (*Chief Executive Officer*), le Directeur Financier (*Chief Financial Officer*) et le Directeur Administratif (*Chief Administrative Officer*) de Freeport-McMoRan.
6. L'examen et le contrôle sélectif de l'exactitude des déclarations qualitatives faites dans le rapport *WTSD* de 2014 et les informations recensées dans l'index du contenu *GRI G3*.
7. L'examen du niveau d'application déclaré de reporting selon les lignes directrices de rapports de durabilité *GRI G3* et la Version Finale Supplémentaire du Secteur des Mines et Métaux (*Mining and Metals Sector Supplement Final Version*) – auto-déclaré au niveau A+.

LIMITES DES PRESTATIONS EFFECTUÉES

Le présent travail a été effectué en vérifiant des échantillons d'information et de documents qui ont été mis à disposition par Freeport-McMoRan pendant la période de réalisation de la certification.

L'information fournie qui a été jugée avoir été vérifiée de façon indépendante par d'autres tiers a été considérée comme étant vérifiée de manière appropriée et n'a pas fait l'objet d'une re-vérification par *Corporate Integrity*.

Nos procédures de collecte de données ont été conçues pour obtenir un niveau limité de certification sur lequel nous pouvons fonder nos conclusions.

La déclaration de certification fournie par *Corporate Integrity* n'est pas destinée à tenir lieu d'avis ou à constituer la base de décisions, en particulier et sans limitation, de décisions financières et d'investissement.

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE

L'indépendance de notre équipe a été examinée et aucun des assesseurs de *Corporate Integrity* impliqués dans le présent projet ne présente de conflit d'intérêt par rapport à l'intégrité de la présente déclaration de certification.

NORME APPLIQUÉE AU PRÉSENT ENGAGEMENT

La Norme de Certification Internationale (*International Standard on Assurance*) ISEA3000 (révisée) – Engagements de Certification autres que les Audits & Examens des Informations Financières Historiques (*Assurance Engagements other than Audits & Reviews of Historical Financial Information*) émises par le Conseil International des Normes d'Audit et d'Assurance (*International Auditing and Assurance Standards – IAASB*).

Corporate Integrity Ltd.



333 North Central Avenue
Phoenix, Arizona 85004
602.366.8100
fcx.com